DEC 16 '61

71e ANNEE (8e Série) N° 14 6 AVRIL 1961

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

SEMINARY LIBRARY

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'Ami sur les « Revues ». — I. Centenaire de la venue de S. Paul à Rome, 209. — II. Centenaire de l'évangélisation du Dahomey, 209. — III. Centenaire du Bienheureux Théophane Vénard, 210. — IV. La pratique religieuse à Bologne, 211. — V. L'Eglise au Congo, 212. — VI. En Ruanda-Urundi, 214. — VII. Le chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba, 215. — VIII. Sophismes de Bertrand Russel, 216. — IX. « Pourquoi je crois au Christ », 217. — X. Le patriarchat de Moscou contre Rome, 218. — XI. Enquête auprès des Tibétains, 220. — XII. Facture littéraire des documents pontificaux, 221.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : *Tabula aurea*, 222. — L. de Naurois, *Quand l'Eglise juge et condamne*, 222. — Ch.-A. Bernard, *Théologie de l'espérance selon S. Thomas d'Aquin*, 223. — Ph. Delhaye, *Permanence du droit naturel*, 223. — *La Direction des âmes*, 224. — Card. Tardini, *Pie XII*, 224. — F. Trochu, *La Maman de S. François de Sales*, 224. — A. Ayffre, *Cinéma et foi chrétienne*, 224. — A. Muller, *Le chrétien devant les droits et les prétentions de l'Etat*, 224.

PREDICATION

Voir sommaire détaillé en tête des pages blanches.

SEMINARY LIBRARY
PASSIONIST FATHERS

DIRECTION : Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur — R. DESVOYES, Codirecteur
CORRESPONDANCE : M. le Directeur de « l'Ami du Clergé », BP 4 Langres (Hte-Mne)
PUBLICITÉ EXCLUSIVE : M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS (8e)
Paraît tous les jeudis à Langres

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE HEBDOMADAIRE DE DOCTRINE ET DE PASTORALE

ABONNEMENTS		France	Étranger
	Doctrine seule	10	15 NF.
	Doctrine et Prédication .	12	18 NF.

Tous les nouveaux abonnements partent du 1er JANVIER de l'année en cours
On n'accepte pas d'abonnements à la PRÉDICATION sans la DOCTRINE

L'AMI DU CLERGÉ, 2-4, rue Claude-Gillot, Langres (H.-M.) - C. C. P. 21.88 Nancy

VOUS QUI N'AVEZ PAS ENCORE...

... payé votre abonnement de **1961**, soyez assez aimable de le faire sans tarder. — Virement : **France : 10 ou 12 NF. ; Etranger :** 15 ou 18 NF., à notre **C. C. P. Nancy 21.88.**

Vous nous éviterez l'envoi d'un rappel ; vous diminuerez nos frais et les vôtres. Merci.

PETIT COURRIER

Q. — Je cherche des indications, directes ou bibliographiques, sur le point suivant : « Le mariage conclu entre un baptisé et un non-baptisé est-il un sacrement » ?

R. — L'ouvrage essentiel en la matière semble bien être et demeurer : Esmein, *Le mariage en droit canonique*, 2 vol. Sirey, 2e édit., revue par Génestal et Dauvilliers. — Dans le *Dict. de Théol. Cath.*, l'article « *Mariage* », de M. Le Bras est aussi fort important ; ce qui touche à la sacramentalité d'un mariage conclu entre un baptisé et un infidèle est développé col. 2294. Consulter également : Wernz, *Jus decretalium*, t. IV. — Pour le point de vue historique, voir : Gaudemet, *L'Eglise dans l'empire romain* (IVe-Ve siècle), coll. « Histoire du droit et des institutions de l'Eglise d'Occident », Sirey, 1960 (cf. *Ami*, 1960, p. 621).

Consulter aussi les articles de Mgr Bride relatifs à la dissolution du mariage non sacrement (privilège paulin, etc.) parus dans le dernier n° de l'*Année Canonique* (Letouzey) et dans le dernier n° de la *Revue de droit canonique* (Strasbourg) : « Mélanges en l'honneur du cardinal Jullien ».

Pour étudier cette question du point de vue historique, le mieux est de prendre les différents auteurs et de les replacer dans un cadre chronologique, en voyant, s'il existe, le développement de la doctrine. Il n'y a pas de document émanant de l'autorité qui tranche la question.

Q. — Une de mes paroissiennes, une agrégative, m'a posé cette question : « Le problème de la colonisation vu par S. Thomas et par S. Augustin. » L'*Ami* pourrait-il éclairer notre lanterne ?

R. — Aucun ouvrage ne traite spécialement de ces questions. Le problème ne se posait certainement pas dans la même optique qu'aujourd'hui, du temps de S. Augustin et de S. Thomas. Pour le premier, il s'agissait de la colonisation telle que l'avaient pratiquée les Romains : c'était alors une des formes de la guerre. Et si S. Augustin n'approuve pas toutes les guerres des Romains, il n'en reste pas moins en admiration devant l'œuvre qu'ils ont réalisée. S. Thomas, lui, était solidement établi en chrétienté, à tel point qu'il traite sérieusement (IIa-IIae, q. 64, a. 2) de la question : « Utrum sit licitum occidere peccatores » : et, en réponse, il développe l'argumentation que nous prenons aujourd'hui pour le cas des malfaiteurs.

Parmi les nombreux ouvrages ayant trait à l'Eglise devant le colonialisme, on consultera plus spécialement : *Recherches et débats*, Cahier n° 6, déc. 1953, 218 p., Fayard, 1953 ; — *Semaine des Intellectuels catholiques* 1958 : « *Conscience chrétienne et nationalismes* », ibid. ; — Lewis Hanke, *Colonisation et conscience chrétienne au* XVIe *siècle*, 316 p., Plon, 1957 ; — *Initiation aux problèmes d'Outre-Mer*, 368 pages, Lyon. Chronique Sociale, 1959. A ce dernier ouvrage a collaboré M. J. Folliet, qui a écrit sur la question des ouvrages solides : *Le droit de colonisation*, 350 p. Bloud et Gay, 1933 ; *Morale internationale*, in-16, 216 p. *ibid.*, 1936.

On verra enfin la bibliographie donnée à la fin du *Cahier d'Action religieuse et sociale* n° 239, 15 juillet 1957, consacré à la question : *L'Eglise et l'anticolonialisme.*

Henri MENABREA. — **Le bon larron.** (14 × 20) 224 p., 10 NF. — Paris, Fayard, 1960.

L'auteur est conservateur de la Bibliothèque de Chambéry ; il était connu surtout par son *Histoire de la Savoie*. Sur le tard, il s'essaye au roman et raconte dans *Le bon larron* la montée vers la lumière d'un homme dont la vie connut les chutes, la misère et la révolte avant de se terminer dans une nuit toute illuminée d'espoir.

C'est dans le monde moral que se situe ce récit : la conscience seule en est le théâtre, la conscience d'un vieil homme, à l'heure où l'âme mise à nu livre son dernier combat, celui qui décide de la perte définitive ou du salut. C'est là surtout qu'est pour nous l'originalité de ce roman.

Savoyard de vieille souche, officier de chasseurs alpins, il aime trop son pays natal pour ne pas incarner son expérience dans les personnages vivants de son livre Il sera peut-être pour la Savoie ce qu'est Henri Pourrat pour l'Auvergne et Ramuz pour le Valais.

REMPLACEMENTS DE VACANCES

L'Aumônerie des hôpitaux et sanatoriums est à la disposition des Aumôniers d'Etablissements hospitaliers pour les aider à trouver le remplaçant dont ils ont besoin pendant leur congé annuel. Elle accueille, à cet effet, les offres des Prêtres — Professeurs en particulier — qui voudraient bien consacrer au service des malades une partie de leurs vacances.

Offres ou demandes au *Secours Catholique*, Aumônerie des Hôpitaux, 120, rue du Cherche-Midi, Paris,6e.

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*, 4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

NOUVEAUTÉ 1961

LE MISSEL VESPÉRAL ROMAIN QUOTIDIEN

de Dom LEFEBVRE et du Chanoine E. OSTY

avec la collaboration des moines de l'Abbaye de St-André

réalisé entièrement en deux couleurs, permettant une remarquable initiation à l'Ecriture Sainte par ses références bibliques reprises sous le titre « La Bible et la Liturgie de ce jour » facilitant ainsi la « lecture de la Bible parallèlement aux textes liturgiques ».

★

Aperçu du contenu de ce **nouveau Missel n° 400**

2.064 pages, format 9,3 × 15 cm.

Messe de chaque jour, latin-français — La Bible et la Liturgie du jour

Vêpres des dimanches et fêtes — Complies

Rituel des Sacrements — Kyriale — Tableau des lectures bibliques

★

Pour la **Communion Solennelle**, toute une gamme de reliures solides, à partir de **27,50** NF.

Demandez-le chez votre Libraire !

IN LUMINE FIDEI

IN LUMINE FIDEI

Un panorama des titres parus ou à paraître dans cette nouvelle collection situera le but et l'orientation poursuivis : présenter au clergé, aux étudiants, aux bibliothèques des facultés et des grands séminaires une série d'études doctrinales dues aux meilleurs spécialistes français et étrangers. De ces études les unes visent à éclairer un point précis : le thème du sacerdoce chez saint Augustin, le procès de Jésus, les itinéraires évangéliques ; les autres à traiter des problèmes plus vastes et plus larges : les liturgies disparues, l'évolution de la liturgie au cours des dernières décades, les principes d'une théologie des sacrements, la puissance des signes.

Tous ces ouvrages, fortement structurés et conduits selon les méthodes rigoureuses de la science et de l'exégèse contemporaines, apporteront l'information la plus précise et la plus objective sur les problèmes traités.

Un soin tout particulier a été attaché à la présentation des livres de façon à en rendre la consultation aisée et agréable : choix d'une typographie qui distingue les divers éléments de la rédaction : textes, citations, notes, bibliographie — papier bible d'où épaisseur réduite des volumes — format très maniable — reliure solide appropriée à des ouvrages de référence appelés à être utilisés pendant des années.

Il s'ensuit que les titres de la collection pourront non seulement constituer des instruments de travail pour les étudiants et les spécialistes, mais encore être conseillés à un public cultivé qui, abstraction faite de l'appareil critique pour lui inutile, y trouvera la substance d'une documentation de première main.

NOUVEAUTÉS

Jacques PINTARD : **LE SACERDOCE SELON SAINT-AUGUSTIN** 23,55 NF. TLC.

Bernard LEEMING : **PRINCIPES DE THEOLOGIE SACRAMENTAIRE.** 40,00 NF. TLC.

Gérald ELLARD : **LA LITURGIE EN MARCHE** 29,72 NF. TLC.

EN PRÉPARATION

Archdale A. KING : **LES LITURGIES DU PASSE**

Josef BLINZLER : **LE PROCES DE JESUS**

Alfons KIRCHGASSNER : **LA PUISSANCE DES SIGNES**

Clemens KOPF : **LES ITINERAIRES EVANGELIQUES**

MAME

DISQUES

STOCK COMPLET DE **33 - 45** TOURS

Grand choix d'enregistrements de MUSIQUE RELIGIEUSE

Dernières Nouveautés :

- **PAGES DU LECTIONNAIRE**, lues par le Père ROGUET. (Album 45 t. SM 45-66).
- **MORT ET RESURRECTION.** Cantiques par l'Ensemble Vocal de Beauvais. Dir. Chanoine BAZELAIRE. (45 t. SM 45-65).
- **DIMANCHE DE PAQUES** (Abbaye d'En-Calcat). (45 t. SM 45 P. 20).
- **MESSE IX « de la Sainte Vierge »** (Abbaye d'En-Calcat). (45 t. SM 45 K 9).
- **FILMS - DISQUES « PASTORALE ET MUSIQUE ».**
  - ABRAHAM A LA TRACE DE DIEU (1 disque 25 cm et 2 bobines couleur).
  - UNE FEMME NOMMEE MARIE (1 disque 25 cm et 2 bobines couleur).

Conditions exceptionnelles à MM. les Ecclésiastiques

Expédition Province par retour — Abonnement gratuit à « Disques - Informations »

19, RADIO PYGMALION boulevard de Sébastopol — Tél. : CEN. 17-33 — M° : CHATELET

DEUX NOUVEAUX CANTIQUES

« Invocations à N.-D. » et « D'un cœur joyeux », pour **COMMUN. SOLENNELLE**, vendus au profit d'une école libre : **0,70 NF.** les deux, franco ; paiement à la commande. Sadresser à M. le curé de **Saint-Jean-le-Centenier** (Ardèche). C. c. p. 1284-67 Lyon.

LIBRAIRIE BERCHE & PAGIS

69, rue de Rennes, PARIS-VI[e]

ACHAT DE BIBLIOTHEQUES et D'OUVRAGES RELIGIEUX

VITRAUX
DALLE DE VERRE
Exécution, Restauration
Atelier THOMAS — Tél. **13.31**
78, Av. de Chabeuil VALENCE (Drôme)

— LOURDES —
HOTEL du LOUVRE
Tél. : **4-04**
à proximité des Sanctuaires
Recommandé

L'OFFICE GENERAL DU LIVRE

14[bis], rue Jean Ferrandi — PARIS-6

est toujours en mesure d'expédier dans le monde entier tous les **LIVRES FRANÇAIS ET ETRANGERS**, la musique religieuse et profane, les disques et les films.

Nous payons, pour nos Clients, les abonnements aux publications françaises et étrangères.

Ainsi, nos Correspondants : SEMINAIRES, INSTITUTIONS, BIBLIOTHEQUES, ECOLES et CLIENTELE PARTICULIERE, peuvent grouper chez nous tous leurs achats, ce qui représente une notable économie de frais de correspondance et autres, en même temps que la grande commodité de n'avoir qu'un seul fournisseur, soucieux de leurs intérêts.

On ne prêche plus comme au temps de Bossuet

le sermon est redevenu une homélie

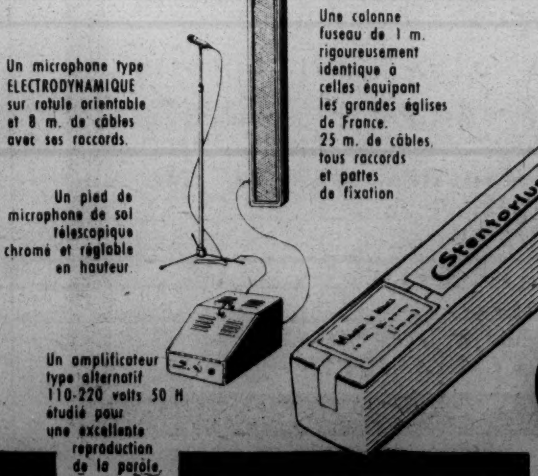

...pour cette raison, il est nécessaire que vous possédiez un ensemble autonome St-Yves - que le sonorisateur des grandes Eglises de Paris (St-Sulpice, St-Séverin, St-Pierre de Chaillot, etc...) et d'un très grand nombre d'Eglises de France, a sélectionné et mis au point pour la sonorisation des Cryptes, petites Eglises et Chapelles. Cette installation sonore vous est proposée, au prix spécial de : **500 NF**. Vous pourrez en effectuer le règlement par 1/3 à la commande et le solde 10 jours après réception de l'envoi. Cette dépense vous sera remboursée rapidement par vos paroissiens, très sensibles à une amélioration matérielle de leur Eglise.

Stentorius

SONORISATION - INTERPHONIE - SIGNALISATION

9[bis], RUE SAINT-YVES PARIS XIV[e] - KELLERMANN 20-54

L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

71e ANNEE (8e Série)
N° 14. — 6 Avril 1961

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Centenaire de la venue de S. Paul à Rome. — II. Centenaire de l'évangélisation du Dahomey. — III. Centenaire du bienheureux Théophane Vénard. — IV. La pratique religieuse à Bologne. — V. L'Eglise au Congo. — VI. En Ruanda-Urundi. — VII. Le chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba. — VIII. Sophismes de Bertrand Russell. — IX. « Pourquoi je crois au Christ ». — X. Le patriarcat de Moscou contre Rome. — XI. Enquête auprès des Tibétains. — XII. Facture littéraire des documents pontificaux.

I

Centenaire de la venue de S. Paul à Rome

Le vendredi 20 janvier 1961 ont commencé, dans la salle d'honneur de l'athénée pontifical Antonianum, les cérémonies du centenaire de la venue à Rome de S. Paul, en l'an 61. L'*Osservatore romano* (édition française du 10 février) nous en parle sous le titre suivant : *Une Conférence du cardinal Dœpfner : S. Paul et le primat de Rome.* Le cardinal Dœpfner, évêque de Berlin, s'exprimait en « excellent italien ». Dans une première partie, il a examiné les textes de l'Ecriture, et avant tout des lettres pauliniennes, pour mettre en relief les rapports entre S. Pierre et S. Paul. Et dans sa seconde partie, il a souligné l'importance de S. Paul et de son idée de l'Eglise, pour l'exercice du Primat romain.

L'apostolat particulier de S. Paul offrait un élément ecclésiologique de premier ordre dans la mission commune des Douze. Paul avait, en effet, conscience d'avoir été envoyé directement par le Christ et d'être le dépositaire d'une révélation personnelle au sujet de sa mission apostolique. Mais bien loin de se prévaloir de l'origine surnaturelle de cette mission, pour se soustraire à l'autorité de Pierre, c'est au contraire à Pierre qu'il vient en demander la confirmation. Il est de la dernière évidence que, pour l'apôtre des Gentils — comme il aime à s'appeler — l'autorité de S. Pierre dans l'Eglise est non seulement reconnue de tous, mais qu'elle est obligatoire et normative.

Arrivé à ce point de son exposé, l'orateur se demande quelle influence saint Paul a pu exercer sur les successeurs de saint Pierre. Et il trouve à cette influence quatre aspects fondamentaux.

— 1° Paul a été l'apôtre de l'universalité catholique. Les successeurs de Pierre ont été les gardiens attitrés de cette universalité. Plus que jamais cela est vrai de notre temps. Le monde est en train de subir des changements gigantesques. L'Occident a cessé d'être l'unique centre politique et spirituel du monde. La papauté reste le seul principe de l'universalité catholique.

— 2° Il est nécessaire d'encourager les peuples à accomplir le travail d'assimilation du message rédempteur du Christ. C'est l'esprit de Paul qui inspirera les successeurs de Pierre, pour veiller à ce que ce travail se fasse sans ruptures et sans que les vérités acquises subissent des atteintes nuisibles.

— 3° L'unité de l'Eglise, comprise avec Paul, ne signifie pas une plate uniformité. Paul sait bien que Dieu a prévu la plus grande variété de charismes pour les membres des diverses communautés. Chacun doit travailler dans la ligne du charisme qu'il a reçu.

— 4° Cette variété de charismes est telle que tous n'ont pas été donnés à Pierre. A côté de Pierre, il y eut Paul, qui avait ses dons personnels, et aussi les autres apôtres. Il en est de même des successeurs de Pierre dans leurs rapports avec les successeurs des apôtres. Et le Siège romain sait qu'il doit tenir compte de cette variété.

Enfin l'orateur, partant de cette dernière réflexion, fait ressortir l'opportunité providentielle du prochain concile œcuménique. Chaque évêque aura à mettre les dons reçus de Dieu au service de toute l'Eglise. Dans le patient travail de contrôle et d'approfondissement des divers problèmes, le successeur de Pierre sait qu'il sera guidé par Paul, en tant que fidèle gardien des divers charismes au sein de l'Eglise.

C'est donc une heureuse rencontre que la célébration de ce centenaire de S. Paul, au moment où se prépare, dans la ferveur que l'on sait, le prochain concile œcuménique.

« Paul est éternellement présent à Rome, conclut l'article, éternellement près de Pierre ! Non seulement dans sa tombe, sur la voie d'Ostie, mais aussi par son esprit toujours vivant dans l'Eglise romaine. »

II

Centenaire de l'évangélisation du Dahomey

Si l'année 1961 marque le 19e centenaire de la venue de S. Paul à Rome, elle marque aussi le premier centenaire de l'arrivée au Dahomey des Pères de la Société des Missions africaines de Lyon. C'est ce que Son Exc. Mgr Gantin, archevêque de Cotonou, rappelle dans sa Lettre pastorale pour le Carême 1961. Cette lettre a pour sous-titre « *Cent ans de foi* ». Elle est adressée au clergé, aux religieuses et aux fidèles du diocèse de Cotonou, et porte en tête le texte suivant de l'épître aux Hébreux :

« Souvenez-vous de vos Pères dans la foi, eux qui vous ont fait entendre la Parole de Dieu, et, considérant l'issue de leur carrière, imitez leur foi » (XIII, 7).

Tout au long de l'année 1960, il a été dit que c'était « l'année de l'Afrique ». Ce fut, en effet, l'année de l'accession à l'indépendance pour de nombreux peuples africains. Mais pour le Dahomey l'année 1961 doit être celle d'un émouvant anniversaire. Les premiers missionnaires débarquèrent à Ouidah, le 18 avril 1861 ; c'étaient les Pères Borghéro et Fernandez, l'un italien, l'autre espagnol. Ils avaient eu un troisième compagnon, le P. Edde, un français ; mais il était mort en route, victime de la fièvre jaune, en offrant sa vie pour l'Afrique.

A Ouidah, les missionnaires visitèrent, le 20 avril, les principaux notables de la ville. Le 21, ils célébrèrent le Saint-Sacrifice de la Messe, au milieu d'un grand concours de peuple et ils s'établirent au Fort Portugais, le 6 mai. Avant eux, il y avait eu des essais d'évangélisation, mais tous avaient échoué. L'arrivée des fils de Mgr de Marion-Brésillac marqua le vrai commencement de l'évangélisation. Et ce fut le Dahomey qui, le premier, sur la côte du Bénin, « eut l'honneur de les accueillir et de les garder ».

La lettre pastorale de Mgr Gantin évoque ensuite les figures des premiers évêques : NN. SS. Dartois, Steinmetz et Parisot. Elle fait le bilan du double nécrologe des Pères de Lyon et des Sœurs de N.-D. des Apôtres. Pendant ces 100 ans, sont morts à la tâche 95 Pères et 5 Frères tous ayant travaillé au Dahomey ; 49 enterrés là-bas ; 31 en France et ailleurs ; 20 dans les pays d'Afrique voisins. En outre le Dahomey garde 42 tombes de religieuses à travers les diverses Missions.

Et quels furent les résultats obtenus ? A ce jour, 250.000 chrétiens, 50 prêtres et 54 religieuses originaires du Dahomey.

« C'est que la semence jetée en terre a germé et continue de germer, de ce sol fécondé par tant de vies missionnaires fauchées en pleine jeunesse, par tant de sacrifices consentis par la générosité missionnaire de nos chers « Anciens ».

Le Dahomey peut être fier, en songeant que ce fut chez lui que les premiers Africains reçurent l'Evangile dans cette partie du continent, et que ce fut de chez eux que l'Evangile passa au Togo, en Nigeria, au Niger, et même dans une partie du Ghana, si bien que tout cet ensemble de pays s'appela d'abord « le Vicariat apostolique du Dahomey ».

Après avoir exprimé une fervente action de grâces pour toutes les faveurs reçues au cours de ces cent ans, l'archevêque fait un pressant appel à tout son peuple, en premier lieu, pour le recrutement sacerdotal.

« Le nombre des futurs prêtres, dit-il, est loin de répondre à notre attente. Nous souhaitons vivement que, dans les années à venir, les trop nombreuses défections, si décevantes, enregistrées ces temps derniers parmi nos séminaristes, ne se renouvellent plus ; mais que, bien rapidement, les places vides se comblent surtout au Grand Séminaire, et qu'une belle moisson sacerdotale en nombre et en qualité vienne, sans trop tarder, récompenser les beaux efforts des directeurs et professeurs de Séminaires. »

A cet effet a été nommé un « aumônier diocésain des vocations sacerdotales », un prêtre africain, que les curés de paroisses auront à cœur d'inviter de temps en temps, pour le mettre en contact avec les enfants, surtout avec ceux qui ont manifesté des intentions d'aller au séminaire.

Et l'archevêque voudrait que quelque chose d'analogue existe pour le recrutement des religieuses.

« Nul n'ignore, dit-il, la place, le rôle et l'importance de la Religieuse pour le présent et l'avenir de l'Afrique. »

Au surplus, il ne s'agit pas seulement de religieuses adonnées à la vie active, mais aussi d'âmes vouées à la vie contemplative.

« Celle-ci, note le prélat, est désormais implantée en notre terre : nous l'avons accueillie comme l'une des grandes grâces de l'année 1960 accordées au Dahomey : nous avons maintenant notre premier Trappiste au Cameroun et notre première Carmélite au Sénégal. »

La lettre pastorale donne alors de très belles consignes aux laïcs, pour le soutien des écoles, de la presse chrétienne, de l'action catholique, de la lutte contre la misère et ses tentations si redoutables en cette ère de matérialisme agressif.

Enfin, elle dresse le programme des célébrations du centenaire. Il y aura surtout deux centres, l'un à Ouidah, l'autre à Agoué.

L'ouverture des cérémonies se fera à Ouidah, sur la plage, s'il fait beau, et au jour anniversaire du débarquement des premiers missionnaires, le 18 avril. Le matin même sera reçu à l'aérodrome, le Délégué apostolique, Mgr Maury, qui célébrera la messe de l'inauguration du centenaire. Le dimanche 11 juin, à Agoué, où se firent jadis des ordinations de missionnaires, il y aura une ordination de 5 ou 6 sous-diacres dahoméens.

Par ailleurs, des églises, actuellement en chantier, vont s'achever dans le cadre du centenaire, à Azové, avec bénédiction, le 22 mai, lundi de la Pentecôte, — à Abomey, le 25 juin, — à Savè, plus tard.

« La cathédrale de Notre-Dame de Cotonou sera consacrée en la date de sa fête patronale, dernier dimanche de juillet. »

On sent que c'est avec une joie particulière que l'archevêque donne cette dernière information. Il y aura aussi des cérémonies à Parakou et à Porto-Novo, les 2 juillet et 15 août. Enfin, les cérémonies de clôture, en septembre ou octobre, seront célébrées, dans un éclat particulier, sous la présidence de S. E. le cardinal Agagianian, Préfet de la Propagande.

« Cet illustre messager romain, qui honorera de sa visite Cotonou et Porto-Novo, bénira un Calvaire à Ouidah. Ce Calvaire sera comme le pieux mémorial du Centenaire, symbole de foi et promesse de fidélité. »

De tout cœur, nous nous permettons d'applaudir ici à ces magnifiques évocations, à ce programme de festivités, à ces prières surtout.

III

Centenaire du bienheureux Théophane Vénard

En cette même année 1861, le 2 février, mourait au Tonkin, un jeune missionnaire, dont M. Jacques Nanteuil nous raconte l'émouvante histoire, tant

dans *Ecclesia* de février, que dans *L'Histoire pour tous*, également de février. Son nom, *Théophane Vénard.*

Il était né à Saint-Loup-sur-Thouet, au diocèse de Poitiers et il appartenait à une famille patriarcale et foncièrement chrétienne. Ce fut la lecture des *Annales de la Propagation* de la foi qui lui donna le goût de l'apostolat en pays païen, et le désir d'une mort pour le Christ : « Et moi aussi, disait-il, je veux aller au Tonkin et y être martyr ! » Mais ses parents sont pauvres. Comment lui faire des études ? Son curé lui vient en aide. Il passe du presbytère de Saint-Loup au Petit séminaire, puis au Grand. Dans l'intervalle, il a perdu sa pieuse mère, c'est sa sœur aînée, Mélanie, qui devient sa confidente. Quand il lui parle un jour d'être missionnaire, elle lui répond qu'elle veut, de son côté, se faire religieuse. Et il la supplie d'attendre. Après avoir obtenu l'avis de son directeur de conscience, il fait part à son père de sa décision et le père accomplit pour sa part le sacrifice que son fils lui demande. Théophane part pour les Missions étrangères de Paris. Il écrit à sa famille des lettres admirables de tendresse et d'esprit de foi. Bientôt il est ordonné prêtre et trois jours plus tard on lui annonce qu'il partira, sans avoir le temps d'aller revoir les siens. Il leur écrit donc pour leur donner rendez-vous au ciel.

L'embarquement a lieu à Anvers, le 23 septembre 1852. Théophane a 23 ans. Il est plein de joie et d'enthousiasme. Il va passer d'abord quinze mois à Hong-Kong où il apprend la langue si difficile qu'est le chinois. Il peut enfin se rendre à sa mission, au Tonkin occidental, où il retrouve un ami, le P. Theurel. A un autre, il écrit dans une lettre ces lignes qui le peignent tout entier :

« Du courage dans la vie ! Vive la joie quand même ! Voilà une maxime de sainte Thérèse que vous connaissez sans doute : « Que rien ne te trouble, que rien ne t'épouvante ! Tout passe ; Dieu seul est immuable !... »

Vers la fin de 1853, le P. Vénard est au travail, au milieu de mille difficultés, qu'il surmonte à force de patience et de foi. Dans les instants de répit que lui laisse son ministère il traduit en annamite les Evangiles, les Actes, les Epîtres et l'Apocalypse.

A la suite d'une dénonciation, il est arrêté, le 30 novembre 1860, à Ke-beo, par un ancien chef de canton. Ses lettres d'alors débutent par cette singulière indication : « De ma cage ». En effet, on l'a enfermé dans une cage de bambou, changée ensuite pour une cage en bois. Il est transporté ainsi devant les tribunaux de l'Annam, et c'est pour y entendre sa condamnation à mort. Mais l'exécution se fait attendre durant des semaines. Les lettres d'adieu qu'il écrit aux siens sont sublimes de courage, de sensibilité, de foi. Lisons-le :

« Il est près de minuit. Autour de ma cage de bois sont des lances et de longs sabres. Dans un coin de la salle, des soldats jouent aux cartes, un autre groupe joue aux dés. De temps en temps, des sentinelles frappent sur le tam-tam et le tambour les veilles de la nuit. A deux mètres de moi, une lampe projette sa lumière vacillante sur ma feuille de papier chinois et me permet de tracer ces lignes. ... J'attends de jour en jour ma sentence. Peut-être demain, je vais être conduit à la mort. En toute probabilité, j'aurai la tête tranchée. Heureuse mort, n'est-ce pas ? Mort désirée qui conduit à la vie... Je vais voir des beautés que l'œil de l'homme n'a jamais vues, entendre des harmonies que l'oreille n'a jamais entendues, jouir de joies que le cœur n'a jamais goûtées... »

Et il cite encore les mots d'Ignace d'Antioche :

« Il faut que le grain de froment soit moulu, que la grappe de raisin soit pressée. Serai-je un pain, un vin selon le goût du Père ?... »

Ce qui est sûr, c'est qu'il sera « le martyr joyeux ». Une lettre à sa sœur Mélanie se termine par ces mots admirables :

« Chère sœur, je te laisse dans le champ des vertus. Moissonne de nombreux mérites pour la vie éternelle qui nous attend tous deux. »

Sa fin fut digne des premiers martyrs. On l'avait condamné pour avoir « enseigné une religion sacrilège », ce qui était bien la marque exigée par l'Eglise, pour être reconnu comme martyr authentique, mais aussi pour avoir « encouragé les vaisseaux européens à faire la guerre à l'Empereur », ce qui était un mensonge abominable. La peine capitale consistait à avoir la tête tranchée. Il fut conduit au supplice en cortège solennel, précédé de deux éléphants de guerre. La joie ne l'avait pas abandonné. Tout le long du chemin, il chantait des psaumes et des cantiques. Il avait voulu revêtir une robe de soie neuve pour une telle fête ! Le bourreau, un affreux bossu, qui en est à son cinquième missionnaire exécuté, admire cette robe et lui propose de la lui donner en échange d'une exécution plus rapide et moins douloureuse ! « Plus ça durera, mieux ça vaudra ! » réplique le Père. Il est cependant dépouillé de ses vêtements, ce qui lui rappelle la mort de son Jésus, on l'attache à un pieu, les coudes liés, la tête relevée. Il se plonge dans une suprême prière. Le bourreau a-t-il voulu prolonger le supplice ? Ce ne sera qu'au cinquième coup de sabre, et non sans avoir ébréché une arme, ce qui l'oblige à en prendre une autre, qu'il réussira à détacher la tête.

Au bout de quelques jours, cette tête sera jetée dans les eaux du Fleuve Rouge qui l'entraînent si loin, qu'on ne la retrouvera qu'à 4 lieues de là, le 15 février 1861. En France, le missionnaire fut tout de suite vénéré comme un martyr. Au jour anniversaire de son exécution, ce fut Mgr Pie, le célèbre évêque de Poitiers, qui prononça non une oraison funèbre, mais un véritable panégyrique. Le procès de béatification commença en 1878 et fut terminé en 1909, par l'acte en vertu duquel le saint pape Pie X le proclamait bienheureux, le 11 avril (non le 2 mai, comme dit M. Nanteuil).

N.-B. — Un numéro entier de la revue *Missions étrangères de Paris*, a été consacré à Théophane Vénard, en janvier-février 1961, avec de très belles illustrations.

IV

La pratique religieuse à Bologne

Dans nos dernières Causeries, nous avons fait état des statistiques de Mario del Piano, dans *Orizzonti*, sur la pratique religieuse, soit en Italie, soit en France. Du même auteur, dans *Orizzonti* du 12 février 1961, nous citerons une étude sur

l'assistance à la messe, dans la ville de Bologne. L'article a pour titre : « *Quanti marinano la Messa ? — Combien de gens manquent la messe* ? »

Un certain dimanche de novembre 1959, les Bolognais, qui s'apprêtaient à entendre la messe, eurent la surprise de se voir remettre, à la porte de l'église, une feuille de renseignements à l'aspect assez compliqué, avec prière de la remplir et de la rendre à la sortie. C'était une enquête destinée à constater le chiffre des assistances à la messe, un dimanche ordinaire, dans une ville, dont *Orizzonti* reconnaît qu'elle « a la réputation d'être l'une des plus « rouges » d'Italie. »

L'initiative était due au cardinal Lercaro, que l'on peut considérer, dit encore la revue, « comme le « patron » de la sociologie religieuse » en Italie. Au préalable, on avait fait le recensement très exact de toutes les églises et chapelles en exercice dans la ville, des horaires des messes, du nombre approximatif des fidèles qui y venaient. Sur les premières données ainsi obtenues, on édita le nombre nécessaire de feuilles en vue de l'enquête. Elles ne comportaient aucun nom, mais seulement les indications relatives à l'âge, au sexe, degré de culture, profession, résidence, état civil, etc. Et toutes devaient être rigoureusement anonymes.

Enfin, on recruta et on prépara 2000 « volontaires », jeunes gens et jeunes filles, pour la distribution et la reprise des feuilles, aux portes des 250 églises ou chapelles, pour les 700 messes de ce dimanche.

L'assistance du jour que le public ignorait fut normale. Peu de fidèles se refusèrent à remplir les feuilles. C'était le 25 novembre 1959. Il fallut six mois de travail pour faire la comptabilité de l'opération, dont les résultats furent rassemblés en une centaine de fascicules qui servirent de base au rapport général présenté au cardinal Lercaro, dans un petit Synode diocésain. On constata que le chiffre des assistances à la messe dépassait ce que l'on croyait, pour une ville comme Bologne. Sur 425.327 habitants, on eut 102.647 feuilles remplies, ce qui correspondait à 24 % de la population globale. Mais comme on avait distribué 7.000 feuilles de plus qu'il n'en fut rendu, on doit calculer que les assistances à la messe avaient atteint 26 % de la population globale. Et en somme il faudrait tenir compte soit des enfants en bas âge, soit des personnes âgées et impotentes, soit des malades. En comparant le chiffre obtenu à Bologne avec celui de Buenos-Aires, qui était de 13 %, ou ceux de Paris, Marseille, Toulouse, qui oscillent entre 14 et 15 %, on peut reconnaître que Bologne est dans un rang passable. On constata que la banlieue ne donnait que 21 %, tandis que le centre de la ville montait à 31 %, bien que environ 12.000 personnes venues à la messe dans le centre aient donné leur adresse en banlieue.

Prenons maintenant le chiffre des présents, on y distingue 37,3 % d'hommes, contre 62,7 % de femmes. La période de meilleure assistance à la messe va pour les garçons de 8 à 15 ans, et pour les filles de 8 à 20 ans. La plus basse fréquentation de la messe va de 26 à 35 ans, mais après 35 ans, se produit un relèvement, plus sensible chez les femmes. On notera que c'est dans ces âges-là que se fondent les foyers et qu'il est regrettable que, juste à ce moment-là, la messe soit un peu abandonnée. Il est vrai que c'est aussi l'âge où viennent les enfants et que tant qu'ils sont très jeunes, ils sont parfois un motif de non-assistance aux offices. Les personnes mariées, à Bologne, ne vont à la messe que dans la proportion de 17 % : c'est faible. Les familles se « désacralisent », si l'on ose dire.

C'est avec un vif intérêt que l'on s'est penché sur les données de l'enquête, pour vérifier l'influence de la culture sur la religion. On a découvert que pour tous ceux qui n'ont qu'une culture élémentaire, le pourcentage descend à 14 %. Pour ceux qui ont reçu une culture secondaire, il monte à 41 % ; pour les diplômés à 60 % ; pour les docteurs à 55 %. Parmi ces derniers, constatation curieuse : les plus anciens, ceux qui ont reçu leur formation alors que les Universités étaient des foyers d'incroyance, pratiquent moins que les plus jeunes, qui ont respiré un air tout différent, dans leurs études supérieures. Il est encourageant de voir ainsi que la culture, loin de nuire à la religion, la favorise nettement. Il s'ensuit que plus on lutte contre l'ignorance, plus on travaille pour la foi.

On a, d'autre part, examiné de près les différences existant entre la population « active », exerçant un métier, et la population « non-active », formée des étudiants, des invalides, des ménagères, des chômeurs. Or, sur ceux qui vont à la messe, 28 % seulement appartiennent à la population « active ». Et si l'on confronte ce pourcentage avec le chiffre total de la population active de Bologne, il n'y a que 15,66 % de cette population totale qui vont à la messe. Et cela correspond bien, non pas à la situation générale italienne, mais à une population soumise, comme celle de Bologne, à une forte pression marxiste.

Il va sans dire que le fait d'assister, même régulièrement à la messe, ne suffit pas pour mériter le titre de bon catholique. C'est un indice important, mais ce n'est pas le seul. Et la conclusion de l'article est la suivante :

« Les choses étant ainsi, l'enquête menée à Bologne nous met en face d'une situation extrêmement douloureuse, qui doit préoccuper non seulement les évêques et les curés, mais aussi tous les chrétiens. Dans notre pays, que nous sommes habitués à considérer comme le berceau du christianisme, — ce qui est incontestable, du point de vue historique, — il y a chez nous des millions de personnes que nous ne savons pas en quelle mesure nous pouvons les appeler chrétiens. Cela suffit pour attirer sur les problèmes de l'apostolat, toute l'attention de tous ceux qui croient aux valeurs de l'esprit. »

V

L'Eglise au Congo

S'il est depuis quelques mois un point névralgique dans le monde, c'est bien le Congo, où semble régner la plus déplorable anarchie. C'est pourquoi nous demanderons à la revue *Vivante Afrique* (janvier-février 1961) de nous dire où en sont les missions catholiques, au sein de la tourmente. L'article est signé du Père V. de Decker, P. B.,

et il a pour titre : *Les Missions au Congo. Situation et perspectives.*

Avant tout l'auteur nous prévient que tout ce qu'il peut dire sera dépassé, quand nous le lirons. Le pays est dans le chaos. Tout l'est du Congo, immense et peuplé de 45 % de l'ensemble, connaît une vague de terrorisme.

Au Congo, six mille missionnaires sont restés. Dans ce nombre, sont compris trois mille religieuses et sept cents Frères de diverses Congrégations. Des renforts ont été envoyés au maximum et les départs ont été réduits le plus possible :

« Ce n'est pas à l'heure de l'épreuve que le pasteur abandonne son troupeau. »

Dans l'ensemble du Congo, on compte 700 postes de mission, et seulement 5 % environ ont dû se replier, presque tous du Sud-Kasaï et du Nord-Katanga, où les luttes tribales ont fait rage. Les diocèses les plus éprouvés sont ceux de Kabinda, Kongolo, Kamina, Luluabourg, Baudoinville. Si la plupart des autres missions ont connu des angoisses et des épreuves, ce fut local et passager. Au total les missions n'ont pas seulement « tenu », mais elle ont souvent manifesté une vitalité accrue.

Les écoles primaires, qui comptent 1.200.000 élèves, ont rouvert leurs portes. L'africanisation des cadres a été accélérée. Partout, les directeurs sont congolais. Les écoles secondaires ont connu des difficultés de personnel au début, mais tout s'arrange. L'Université de Lovanium, avec un personnel renforcé, groupe 350 étudiants, dont une dizaine d'Européens.

Les responsables de l'Action catholique, encouragés par la fermeté de leur clergé, ont pris position avec résolution. La J. O. C. surtout s'affirme hautement et elle est congolaise, ses 400 sections se maintiennent, sous 14 permanents africains et 6 européens. A la tête du mouvement familial, M. Monsengwo a lancé un appel au peuple, pour le mettre en garde contre l'invasion du communisme, dénoncé comme une forme d'asservissement et d'exploitation de l'homme. Les 30.000 scouts et guides travaillent dans le même sens.

Un point délicat au Congo est la situation médicale. Les religieuses tiennent toujours les hôpitaux et les dispensaires, sans médecins, le plus souvent. Dans la brousse, les missions sont seules à assurer encore des soins aux malades, en attendant le secours de l'O.N.U.

Les troubles de la révolution ont eu pour premier effet, durant un temps, de faire baisser la pratique religieuse, mais cela n'a heureusement pas duré. Tout au contraire, au Bas-Congo, cette pratique est en hausse. La chrétienté est en progrès et il faut faire honneur de ce mouvement au jeune clergé congolais. A sa tête, il y a quatre évêques, « dont on ne saurait assez dire la générosité courageuse et le dévouement souvent héroïque ». Grâce à cette énergie, des missions ont été sauvées du pillage, des Pères furent arrachés à la mort et aussi des civils européens et cela « dans des circonstances parfois tragiques et toujours délicates ».

« L'abbé Thomas Beya mourut assassiné, refusant de livrer certains séminaristes. » Un grand nombre de prêtres congolais ont pris la direction des postes missionnaires. En certains diocèses, ils les ont tous occupés, y compris les petits séminaires et l'inspection des écoles. Et c'est un congolais, le P. Ekwa, qui est à la tête du Bureau central de l'Enseignement.

Il est réconfortant de constater que l'Eglise a su, de bonne heure, préparer un clergé indigène. Le Congo compte actuellement 470 prêtres indigènes, 600 frères et 700 sœurs. En deux ans, on y a fait une centaine d'ordinations de prêtres.

Voilà donc pour le présent. Mais comment envisager l'avenir ? L'accession à l'indépendance a brusquement mis au premier plan une élite, une classe d'évolués, qui, actuellement, cherchent leur voie. Des compétences se révèlent et des résultats étonnants sont acquis. Mais la génération montante se débat dans l'obscurité. Elle n'a pas encore de principes sûrs en des points essentiels. Elle a tendance à confondre civilisation avec technique, argent avec valeur, force avec droit, intérêt personnel avec service de la nation. Les frontières de l'ancienne colonie belge se révèlent arbitraires. Tracées sommairement lors de la Conférence internationale de 1884, elles ne tenaient pas compte des distinctions et oppositions tribales. Ce sont celles-ci qui prennent aujourd'hui leur revanche.

« L'africanisme et la négritude dégénèrent en un retour brutal aux usages ancestraux, en rupture avec l'Occident, ses concepts, sa religion. Matérialisme pratique amoral, repliement de l'homme, avilissement de l'esprit. »

Et cela est le mal actuel de toutes les nouvelles puissances africaines. Quelques esprits supérieurs s'en rendent compte et réagissent. Au premier rang de ces derniers, il faut signaler M. Senghor, au Sénégal. Mais il n'est pas le seul, heureusement.

Le grand danger, pour nos chrétiens, c'est de se sentir écartelés : on les accuse de reniement, et ils se tourmentent de ne pouvoir concilier leur foi avec l'amour de leur culture et la nécessité de rester eux-mêmes, c'est-à-dire des patriotes africains.

L'Eglise a donc des problèmes très graves à résoudre, non seulement au Congo, mais dans toute l'Afrique. Elle doit tenir compte des aspirations légitimes, des angoisses de tout le continent, de la mentalité des élites évoluées qui vont prendre la direction des affaires. Sa position reste très forte : nombre des baptisés, 4.854.000, auxquels il faut ajouter 633.000 catéchumènes. Mais elle ne peut plus se laisser absorber par le ministère des masses. Elle doit accorder une priorité immédiate aux problèmes des *élites*, afin d'organiser un vigoureux laïcat chrétien, d'africaniser au plus vite tous les cadres, de vivifier en quelque sorte la liturgie elle-même, pour la rendre tout à fait populaire.

Ce ne sera pas l'œuvre d'un jour, et cependant le temps presse.

« Que la grâce du Seigneur soutienne ceux qui souffrent, éclaire et réconforte ceux qui peinent. Que la paix des hommes enfin prépare l'union des cœurs dans la charité de Dieu. »

VI
En Ruanda-Urundi

Tournons la page, dans la même revue, et nous trouvons quelque chose de non moins palpitant qu'au Congo, bien que la radio en parle moins souvent, c'est ce qui se passe : 1° au Ruanda — on écrit aussi *Rwanda* — et 2° en Urundi — on écrit aussi *Burundi*. L'article sur le Rwanda est signé W. Aelvoet. Les lecteurs de l'*Ami du Clergé* se souviennent sûrement des nombreux bulletins de victoire publiés naguère sur les progrès de l'Eglise en ces deux pays voisins, l'un et l'autre sous la tutelle de la Belgique.

Au Ruanda, le christianisme est désormais majoritaire. Au 30 juin 1959, on y comptait 652.499 chrétiens, 266.472 catéchumènes, 117 prêtres du pays, dont un évêque, 94 grands-séminaristes, 1.027 petits-séminaristes en 5 séminaires, 89 frères indigènes, 211 religieuses. Dans le pays étaient au travail des congrégations nombreuses, Pères blancs, Salésiens, Dominicains, Bénédictins, Jésuites, prêtres séculiers belges (deux collèges à leur actif), 5 Congrégations de Frères, 12 de Sœurs.

Tout cela était en pleine prospérité, en plein essor. Point de problèmes, semblait-il ! Hélas ! tout est remis en cause, et pourquoi ? En raison de l'immense mouvement d'ébullition commun à toute l'Afrique. C'est qu'il y avait et qu'il reste au Ruanda trois races bien distinctes : le *Mututsi*, grand, souriant, nonchalant, spirituel, habitué à la domination, — le *Muhutu*, petit, trapu, bourru, pas très policé, sincère et travailleur fidèle et simple, — le *Mutwa*, force aveugle de la forêt, danseur incomparable, guerrier intrépide.

Jusqu'ici ce sont les *Batutsi* (pluriel de Mututsi) qui détenaient tous les postes de commande. Les *Bahutu* — (pluriel de Muhutu) — qui formaient 85 % de la population étaient en sous-ordre. Enfin, les Batwa, qui ne sont qu'une minorité — 1,35 % de la population — étaient chasseurs et potiers.

Or, entre ces trois races, la guerre soudain a éclaté. Dès que les Bahutu ont eu une élite évoluée, c'est-à-dire intellectuelle, ils ont prêté l'oreille au grand mouvement de décolonisation et de libération qui secouait toute l'Afrique. Ils firent entendre leurs récriminations dans les journaux. Les Batutsi, dans l'ensemble, se bornèrent à nier le problème. A les entendre, parler des trois races, c'était semer le désordre, diviser le pays, commettre un crime contre la paix publique. Les Bahutu ne consentirent pas à se laisser jouer. Au carême de 1959, Mgr Perraudin, archevêque de Kabgayi, publia une lettre pastorale mémorable. Il abordait le problème résolument, indiquait les réformes à faire, suggérait l'esprit dans lequel il fallait les aborder. Mais les dirigeants Batutsi ne voulurent pas comprendre.

A la fin de juillet 1959, le roi, ou Mwami, Mutara Rudahigwa vient à mourir subitement. Il régnait d'une main ferme depuis 25 ans. Instantanément, les Batutsi se groupent autour du trône, accusent de meurtre le gouvernement belge, rendent Mgr Perraudin responsable de la mort du roi, et forment un parti, l'UNAR, qui est le parti de la féodalité obstinée au maintien de ses privilèges. On voit des chrétiens qui jettent leurs chapelets et leurs médailles. Les membres de l'UNAR font des meetings, menacent tous ceux qui refusent de s'inscrire dans le parti, refusent la vaccination, se mettent en révolte contre l'autorité occupante, etc. En vain, les Batutsi les plus libéraux et les Bahutu du sud essaient-ils de résister au courant. Mais alors entre en jeu Grégoire Kayibanda, qui, par son journal, possède sur les masses Bahutu une influence énorme. Une révolte éclate contre les Batutsi. Les serfs, jusque-là « taillables et corvéables à merci » chassent de leurs terres les féodaux qui y régnaient depuis des siècles. En novembre dans une partie du pays, puis en mars et avril 1960, dans le reste du Ruanda, sauf quelques régions — il y a dix territoires — les Batutsi sont expulsés. Les élections communales, malgré le boycottage de l'UNAR ont donné la victoire à 75 % aux Bahutu. Grégoire Kayibanda a formé un gouvernement provisoire. Il doit y avoir bientôt des élections législatives, mais la plupart des chefs de l'UNAR sont ou en fuite ou en prison. Beaucoup de Batutsi ont émigré. Il est probable que les droits de la minorité seront peu respectés.

Quelle peut être, dans ces conditions, la tâche de l'Eglise ?

Songeons d'abord aux réfugiés Batutsi. Ils sont de 10 à 20.000 au Kivu, en Ouganda et ailleurs, appauvris, affamés, aigris contre l'Eglise. Ils ont tout perdu. S'ils n'apostasient pas, ils préconisent « le christianisme dans l'âme », ce qui veut dire qu'ils ne reconnaissent plus la hiérarchie et ne reçoivent plus les sacrements ! Leurs chefs voyagent dans toute l'Afrique et même hors d'Afrique pour chercher des alliances, afin de pouvoir rentrer en vainqueurs au Ruanda et punir les Bahutu qui ont osé secouer leurs joug ! Leur Mwami ou roi est à la cour de Gizenga, le fameux lieutenant de Lumumba. Un prêtre apostat, le Rutera dont parlent les journaux, est allé au Caire, pour ouvrir un « bureau de libération » du Ruanda. Il est allé en Guinée, en Chine, enfin à New-York. Et cette agitation risque de se traduire par de nouveaux troubles, dans le genre de ceux qui déchirent le Congo.

> « Or, pour tous, l'Eglise est la grande coupable qu'il faut museler. Elle a osé dire que le Muhutu peut s'épanouir en Muhutu, comme le Mututsi le fit en Mututsi, et que toutes les races se valent devant Dieu. »

L'Eglise traverse donc au Ruanda une période très difficile. Sa mission est celle de la réconciliation, du pardon réciproque, de la compréhension mutuelle. Elle a réprouvé les excès des féodaux, mais elle doit freiner de tout son pouvoir les excès en sens inverse du racisme Muhutu et favoriser le retour des Batutsi exilés, à la seule condition qu'ils consentent à constater « qu'il y a quelque chose de changé ».

Si du Ruanda, nous passons au tout proche Burundi, c'est pour y trouver une situation bien plus satisfaisante. Le Burundi doit accéder à l'indépendance en 1962. Il suit le mouvement africain vers l'émancipation, mais calmement et prudemment, grâce à la sagesse traditionnelle de sa population. Aucun fossé ne sépare les partis, au nombre d'une vingtaine. La personnalité du Mwami ou roi

est sympathique et respectée. Toutefois il existe une rivalité entre deux familles qui tour à tour détinrent le pouvoir. Les catholiques forment les 63% de la population. En 1960, ils étaient 1.269.850. En dix ans, leur nombre a doublé. Malheureusement le nombre des prêtres n'a passé que de 183 à 259, dont 56 indigènes. On compte six paroisses de 40 à 50.000 chrétiens, six autres de 30.000 à 40.000, et pour les desservir un curé et trois vicaires seulement. Au cours de 1960, le Burundi a vu se convertir 72.150 personnes, soit l'effectif de 52 paroisses de 1.400 fidèles chacune. Quant aux 750.000 païens qui restent, la plupart ne demandent qu'à accueillir l'Evangile, mais il faudrait pouvoir le leur apporter et les messagers manquent!

Et partout le même regret se fait jour : la moisson est immense, et il faut prier Dieu d'envoyer des ouvriers à la moisson ! Et c'est ici qu'il faut redire avec Pierre Laridan, dans l'éditorial du même numéro de *Vivante Afrique :*

« Au moment où l'Afrique en a tant besoin, y aura-t-il assez de chrétiens
— pour croire que les Africains sont nos frères ?
— pour espérer de construire avec eux un monde plus ouvert ?
— pour les aimer vraiment pour eux-mêmes ? »

Penchés sur le problème africain, voilà ce qu'il convient de se demander, en pays chrétien.

VII

Le chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba

Dans l'article précité sur le Congo, l'auteur esquisse un tableau des ambitions souterraines qui sont à l'œuvre en Afrique. Il dessine une ligne de force venant de Nasser en Egypte, passant par le Soudan, plus durci que l'Egypte elle-même, et se heurtant, avant d'atteindre les régions du centre africain dont nous avons parlé, à un « bastion branlant » qui « demeure à la merci d'une révolution soudoyée par Le Caire et Moscou » : l'Ethiopie. En décembre dernier, on a pu croire que le « bastion » allait s'écrouler. C'est ce qui attire l'attention sur l'Ethiopie, nous dit Hubert-Pierre Dubois, dans *Miroir de l'Histoire* de mars 1961, avec un article intitulé : *Comment fut construit le chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba.*

Cette dernière ville est isolée à 2.400 m. d'altitude. Djibouti, par contre, est le port français sur l'Océan indien. Au moment où fut construit le chemin de fer, vers 1900, il fut une brillante réalisation. Mais comme l'exploitation de la ligne donnait de médiocres résultats, le matériel vieillit doucement, sans réparations, jusqu'en 1935, date de l'expédition italienne, suivie par la Grande Guerre. En 1946, la partie éthiopienne la plus longue fut rendue à la France. Le matériel était de plus en plus fourbu. Il fallut le renouveler totalement. Le chemin de fer est actuellement l'un des mieux équipés outre-mer. L'auteur de l'article a pu interroger l'un des très rares survivants parmi les ingénieurs qui avaient travaillé à sa construction. Ce sont les souvenirs de cet ingénieur, âgé de 88 ans, que l'on consigne ici.

Il débarqua en janvier 1898, sur la côte des Somalis. La ville de Djibouti n'était alors qu'un modeste groupe de maisons arabes. On pouvait loger en deux hôtels rudimentaires. La « Résidence » était appelée familièrement le « Palais des Singes ». A la sortie de la ville, on abordait le désert, mais on trouvait des « paillottes » abritant un mélange de Danakils et d'Abyssins. Le tout était plus avenant que le « bidonville » d'aujourd'hui. En fait d'Européens, à Djibouti, on ne trouvait, à part quelques Français, que « les inévitables Grecs ». Ils faisaient du commerce d'alimentation, mais surtout celui des devises. Le chemin de fer était en projet. Les premiers bâtiments de la compagnie qui allait le construire furent élevés de la fin de 1898 au début de 1899. Le gouverneur du poste français était M. Lagarde, le vrai créateur de Djibouti, homme assez discuté, distant, hautain, laissant faire au-dessous de lui des agents d'origine mélangée, rescapés de la chiourme d'Obock et de la canonnière française, *Le Pingoin.*

M. Lagarde, habitué à régner en maître, ne reçut pas avec grand plaisir les futurs constructeurs du chemin de fer, qu'il supposait moins dociles que ses administrés ordinaires.

« En effet, ceux-ci ne tardèrent pas à critiquer la façon dont était administré le protectorat, où les frais de mission, et bien des dépenses inutiles, absorbaient les 250.000 fr. (de l'époque) qu'allouait la Métropole. »

Mais en 1899, le protectorat fut transformé en colonie, ce qui amena le remplacement de M. Lagarde et de ses agents, par un personnel du cadre colonial, beaucoup plus respectable.

Un ingénieur français, M. Chefneux, et un suisse, M. Ilg, avaient rendu des services à l'Empereur Ménélik ; ce furent eux qui obtinrent du « Roi des rois » la concession du chemin de fer, assortie d'un don de terrains, d'une largeur de un km de part et d'autre de la voie. Les deux ingénieurs fondèrent alors la « C^{ie} impériale des Chemins de fer éthiopiens ». Parmi les gros actionnaires figuraient MM. Duparchy et Vigoureux, entrepreneurs de travaux publics qui s'engageaient à exécuter les études et les travaux, au prix forfaitaire de 100.000 francs le km. L'intérêt de l'entreprise était donc d'éviter les travaux trop coûteux, en faisant serpenter la voie sans souci de l'allongement. Mais l'intérêt de la compagnie était, au contraire, de raccourcir le parcours.

La difficulté principale fut l'hostilité des Somalis, entretenue et même créée par le gouverneur anglais de Zeïla. Dès qu'on fut entré quelque peu dans l'intérieur, exactement au kilomètre 62, le campement des constructeurs fut entouré d'indigènes armés, poussant des cris qui n'avaient pas besoin d'interprètes pour être compris. On essaya de palabrer. Celui qui paraissait le chef des Somalis, s'exprima en ces termes ou à peu près :

« Ma mère n'a jamais vu de Blancs, ma femme non plus, je ne veux pas que mes filles voient des Blancs : Allez-vous en ! »

On lui répondit qu'on allait consulter Djibouti. La réponse fut prudente !

« Faites pour le mieux, rentrez, s'il le faut ! »

On rentra, mais naturellement c'était pour revenir. Et du reste, cette première prise de contact

avec la brousse et l'aventure était, pour le personnel, si grisante, que l'on n'y aurait pas renoncé sans peine. Il y eut donc de nouvelles négociations, des levés de terrain, en vue du tracé de la future voie, des pourparlers pour obtenir la protection d'un « Abane », c'est-à-dire d'un Somali influent, agréé par le gouvernement pour assurer la sécurité de la caravane de construction.

Le départ réel eut lieu le 29 mai 1898. On traversa des déserts de sables ou de cailloux, semés d'arbres épineux rabougris. On voyageait le matin pour éviter les fortes chaleurs de l'après-midi. Au bout de 10 jours, on atteignait le pays Galla, à 1400 m. d'altitude. La nuit, le thermomètre descendait à + 14°, ce qui était relativement froid. Sur les hauts plateaux, la végétation était luxuriante, on trouvait des fruits, des légumes. On approchait de Harrar, ville située à 2.000 m., et entourée de murs en torchis. Pas d'hôtels. C'est le consul de France qui reçut la mission chez lui. L'évêque devait bientôt rentrer en France, après 60 ans de séjour. Cet évêque assurait le service de la poste, donnait audience, le dimanche, aux Français et servait d'arbitre ou de médiateur dans les conflits locaux. A Harrar, la mission dut attendre le retour du Ras Makonen, dont l'autorité s'étendait sur toute la région, mais qui était absent. Pendant cette parenthèse, l'ingénieur put assister à une exécution punitive : le supplice du fouet infligé, avec un fouet en lanières de peau d'hippopotame, à un coupable, qui fut rapidement ensanglanté. Il assista aussi à une manifestation de la justice abyssine. On recherchait l'auteur d'un vol : pour le trouver on fit prendre un breuvage à un jeune garçon, qui d'abord prostré et hagard, se releva bientôt et parcourut la ville, à la recherche du coupable ; il le désigna et l'individu fut condamné, parce qu'il lui incombait de prouver qu'il était innocent. Ce moyen de procédure, appelé le « Leibacha » est actuellement abandonné.

Dans le Harrar d'alors, chaque soir, comme dans nos cités médiévales, on sonnait le couvre-feu et chacun devait rentrer chez lui, tandis que les portes de la ville étaient fermées. Aussitôt après, les chiens sortaient en se battant, pour chercher leur pitance. Puis, ils laissaient la place aux chacals. Ceux-ci, à leur tour, la laissaient aux hyènes. Ces divers animaux étaient seuls chargés du nettoyage des rues et ne demandaient pas d'autre salaire !

Enfin, le Ras Makonen revint. Il reçut les ingénieurs, mais ce fut pour s'opposer formellement à ce que le chemin de fer passât par la ville de Harrar, dans la crainte des indésirables qu'il pourrait y amener. Il fallut donc découvrir un tracé évitant la ville.

Une fois les études terminées, on aborda la construction elle-même. En 1899, au même lieu où déjà l'on avait été arrêté par les Somalis, il y eut une attaque des mêmes Somalis. Mais comme elle avait été prévue, des tirailleurs dahoméens étaient là et ils repoussèrent vigoureusement les assaillants ; il y eut huit morts, dans les deux partis, dont un Européen. Le travail se poursuivit courageusement. Les machines, des Winterthur toutes neuves, venues de Suisse, étaient arrivées. Elles commencèrent bientôt à rouler. Grâce au courage et à la ténacité des cheminots, les forces conjuguées de la nature ingrate et des hommes hostiles furent vaincues. En 1903, la ligne atteignait Diré Daoua, au kilomètre 311, et à proximité de Harrar. Mais ce ne fut qu'en 1917, en pleine guerre, que la capitale, Addis-Abeba, fut enfin reliée au reste du monde par la voie ferrée, qui demeure, en dépit de la route et de l'avion, l'un des principaux atouts du développement de « cette Ethiopie amie, où notre culture se marie si bien avec la vieille civilisation locale ». Il avait fallu environ vingt ans, depuis les premiers pourparlers, jusqu'à l'achèvement de l'œuvre. Un coin d'Afrique ainsi se modernisait !

VIII
Sophismes de Bertrand Russell

On a publié récemment, en traduction italienne, un ouvrage de Bertrand Russell, dont le titre en italien est : « *Pourquoi je ne suis pas chrétien* ».

C'est le P. G. Bortolaso, S.J., qui examine le livre dans la *Civiltà cattolica* du 21 janvier 1961. A la première page du recueil — il s'agit d'essais appartenant à diverses périodes de la vie de Russell — on tombe sur l'affirmation suivante :

> « *Laissant de côté la logique*, je trouve étrange que l'on puisse penser à une divinité toute-puissante, omnisciente, et bienveillante, qui aurait préparé le monde, à partir de nébuleuses sans vie, à travers tant de millions d'années, pour se trouver finalement satisfaite par l'apparition de Hitler, de Staline et de la bombe H. »

Et tout de suite, on se demande pourquoi, il faut « laisser de côté la logique » ! Mais Russell nous explique sans retard que la logique d'Aristote est désormais dépassée !

Le malheur, pour Russell, c'est qu'il ne la remplace absolument pas. Et quand il en vient à la question : « Pourquoi je ne suis pas chrétien ? » il répond simplement :

> « En premier lieu parce que je ne crois pas en Dieu ni en l'immortalité de l'âme ; et en second lieu, parce que le Christ, selon moi, ne fut qu'un homme exceptionnel. »

Puis quand il en vient à la démonstration de ses idées, voici comment il traite l'existence de Dieu :

> « Si tout doit avoir une cause, Dieu aussi doit en avoir une. Si rien ne peut exister sans cause, alors pourquoi en est-il ainsi du monde et pas de Dieu ? »

Il n'a donc aucune idée de la différence entre les causes secondes et la *cause première*. Il ne se pose pas la question de savoir s'il peut et doit y avoir un Etre subsistant par soi, qui est la Cause première. Il n'a, à aucun degré, l'esprit métaphysique. On comprend qu'il soit brouillé avec Aristote et avec la logique.

Quand il parle ensuite de la personne du Christ, on voit bien qu'il n'a aucune idée des preuves de sa divinité. Il n'arrive pas même à voir la supériorité de son enseignement sur celui de Socrate ou de Bouddha. En revanche, il y a des miracles qu'il ne peut admettre, notamment celui des démons de Gérasa et des 2.000 porcs noyés ! Comme si le Christ, en sa toute-puissance, n'aurait pas pu « chasser les démons sans déranger ces pauvres

animaux » ! Il s'apitoie sur ces malheureux cochons, comme du reste sur le figuier desséché !

Mais ce qui le choque surtout, c'est l'enfer :

« Il y a, dit-il, un grave défaut dans la morale du Christ : il prêchait l'enfer. »

Il n'examine pas si la morale a besoin de sanction. Et quelle est donc sa solution, à lui, de la religion ? Il ne l'envoie pas dire. Si Aristote est dépassé, Lucrèce ne l'est pas, selon lui, car :

« Mon concept de la religion est semblable à celui de Lucrèce : je la considère comme une espèce de maladie, fruit de la peur et source d'indicible souffrance pour l'humanité. »

Il n'est donc pas de l'avis de ceux — dont nous sommes — qui croient que la religion est le fruit de l'amour et non de la peur et qu'elle est source de joie et non de souffrance.

Mais où l'on voit bien à quel point Russel ignore la religion chrétienne, c'est quand il écrit :

« J'estime celui qui soutient que la religion est vraie et qu'elle doit être acceptée pour cette raison, mais je ne puis que réprouver celui qui affirme que la religion doit être acceptée parce qu'elle est utile, en sorte que se demander si elle est vraie représente seulement une perte de temps. »

Comment Russel ne voit-il pas que c'est justement ce qu'enseigne la foi catholique ? Il est encore plus déconcertant quand il essaie de définir la morale. A l'en croire, la conscience morale n'est qu'un souvenir d'enfance :

« La conscience est un guide très fallacieux, car elle consiste en de vagues réminiscences de préceptes appris dans la première jeunesse, en sorte qu'elle n'est pas plus sage certainement qu'une *nurse* ou une maman. »

C'est à grand peine qu'il parvient à établir une distinction entre le bien et le mal, mais il le fait plutôt en considérant les conséquences de l'un et de l'autre que par un jugement sur leur nature intrinsèque. Au sujet de l'éthique sexuelle, sur la licéité de l'adultère, sur la dissolubilité du mariage, il dit des choses qui doivent faire considérer son livre comme dangereux pour la moralité publique. C'est au point qu'il en vient à désirer que l'on abolisse le nom de « père », et que la maternité ne soit plus considérée que « comme une profession bien rémunérée » !

Et le P. Bortolaso conclut :

« L'impression la plus pénible que l'on recueille de la lecture de cet ouvrage, c'est qu'elle avilit l'homme, en lui enlevant tout ce qui fait sa grandeur et sa noblesse.

« Si ces pages ne font pas honneur à celui qui les a écrites, elles font encore bien moins honneur à celui qui les a traduites et publiées en Italie. »

IX

« Pourquoi je crois au Christ »

En face de l'incrédulité de Bertrand Russell, il me sera sans doute permis de traduire de l'anglais une profession de foi qui m'a été spontanément envoyée par M. Sanehide Komaki, docteur en philosophie, docteur ès-sciences, à l'Université de Kyoto, au Japon. Dans une lettre accompagnant son texte, intitulé : « Pourquoi je crois au Christ », il m'expliquait qu'il m'écrivait parce qu'il venait de lire, traduit en japonais, le petit livre de la collection « Je sais, je crois » : *Nos raisons de croire.*

Je traduis littéralement son exposé de l'anglais.

« I. — Il y a environ vingt ans, j'en vins à comprendre que toute âme humaine est immortelle. Mais j'étais trop orgueilleux alors pour admettre que tous les hommes sont pécheurs et qu'ils ont besoin de la révélation de Dieu et de la rédemption. Comme les bouddhistes et les brahmanistes, je croyais par erreur à la renaissance de l'âme, à savoir que par une série de renaissance l'âme doit être finalement purifiée et exaltée jusqu'à une sphère où elle est apte à recevoir à la fois un nouveau corps, rectifié, et un milieu plus parfait que celui où nous sommes plongés. A cette époque, j'estimais que c'était là une vue à la fois logique et noble.

« II. — Dans l'été de 1958, après une plus mûre considération, je me rendis compte qu'il est impossible pour nous de nous élever à cette condition exaltée de pureté et de satisfaction, par une série de renaissances. Prenez par exemple *l'assertion bouddhiste* selon laquelle toute atteinte à la vie d'un animal est mauvaise et doit être évitée. Bien que nous puissions vivre avec un régime sans viande, il est impossible de vivre sur notre terre, sans tuer des insectes ou d'autres petits animaux par accident. Quel effet peuvent avoir de tels attentats sur les futures renaissances de l'âme humaine ? Il devint évident pour moi que le bouddhisme — la doctrine du Karma — se trouvait acculé à une contradiction fondamentale dans sa logique, et que c'était à ce point que les philosophes néo-bouddhistes, tels que Honen (1133-1212) et Shinran (1173-1262) avaient reconnu l'impossibilité d'achever le salut par l'effort personnel et la nécessité de recourir à un « Sauveur ». Inutile de dire qu'ils n'arrivaient pas à reconnaître le vrai Sauveur, qui a été établi et confirmé par Dieu même, et que par suite, il leur fut impossible de découvrir la voie du salut.

« III. — Au 29 mars 1959, je parvins à savoir que la résurrection du Christ est l'un des plus importants événements de l'histoire et qu'elle est attestée par des récits solides qui ont été laissés en particulier par plus de 500 témoins (I Corinth., xv). Ce fait ne pourra jamais être expliqué par les sciences actuelles ou futures. *C'est pourquoi,* je le tiens pour la preuve convaincante que Jésus-Christ seul est le vrai Sauveur et Seigneur.

« IV. — Par suite, reconnaissant l'autorité des récits bibliques, j'en vins à savoir que Dieu a créé un univers — visible et invisible — qui est parfait, beau et harmonieux, et qu'il l'a créé de rien, *au commencement.* Les shintoïstes, bouddhistes, brahmanistes et autres analogues ne reconnaissent pas le fait que Dieu a créé *dès le vrai commencement* un univers beau et bon. (Ils sont évolutionnistes, bien que par des raisonnements scientifiques ou non-scientifiques). Pour cette même raison, il est tout à fait naturel qu'ils ne puissent ni admettre ni nier que les hommes soient pécheurs. Ils reconnaissent seulement qu'ils sont imparfaits. Par suite, ils ne voient pas la nécessité d'une révélation ni d'une rédemption, au sens propre du terme. Bien

différents d'eux, les chrétiens soutiennent que les hommes sont pécheurs et qu'ils ont besoin de la révélation et de la rédemption de Dieu, parce que c'est en raison de la désobéissance que cet univers, dont l'harmonie absolue et la beauté indescriptible sont incontestables, a été souillé. Il me semble que c'est une idée très raisonnable de penser qu'au commencement Dieu créa un monde qui pouvait être déclaré « bon » dans toute la vérité de ce mot. C'est l'une des raisons pour lesquelles je ne suis pas évolutionniste au sens courant de ce terme.

« V. — Les arguments fondamentaux des penseurs bouddhistes contre le monothéisme peuvent être résumés comme suit :

a) S'il n'y a qu'un Dieu, il doit être un être éternel et qui a toujours existé.

b) Il est impossible cependant d'imaginer l'existence d'un être qui, en possession de la conscience de soi, ne dort jamais, ne se repose jamais.

c) Si Dieu a conscience, mais dort et se repose comme font les hommes, il ne peut pas être considéré comme le Suprême Régulateur.

d) S'il n'a pas conscience, il est plus logique de le confondre avec les lois impersonnelles de l'univers que d'en faire un être personnel.

C'est pourquoi nous ne croyons pas en Dieu, mais nous croyons en l'existence de nombreuses âmes individuelles — soumises à des renaissances ou transmigrations — sous les lois impersonnelles et surnaturelles de l'univers : les lois du Karma.

« Je pense qu'il est important pour les théologiens, philosophes et missionnaires chrétiens de connaître les grandes lignes des arguments des philosophes bouddhistes contre le « monothéisme simple ». Le bouddhisme n'est ni un matérialisme simple, ni un polythéisme primitif, mais il peut être plutôt appelé une théorie athéiste et évolutionniste du « polypsychisme ».

Il me semble que ce « polypsychisme » athée — le bouddhisme — est plus « logique » que le monothéisme primitif, que le polythéisme primitif, que le matérialisme, etc., mais il lui manque de reconnaître l'infaillibilité de la révélation divine dans la Bible, selon laquelle Dieu, au début de toutes choses, a créé les anges — nullement les démons — et les hommes — nullement les pécheurs, — aussi bien que l'ensemble de l'univers — visible et invisible — en sorte que cette création pouvait être proclamée « bonne » au sens plein du mot.

La théorie athéistique et évolutionniste du polypsychisme paraît être pleinement logique à première vue, mais elle est contredite par le *fait* que le nombre des animaux inférieurs, — insectes, poissons, etc. — est extraordinairement plus élevé que celui des hommes. Ce fait conduit à conclure que l'une ou l'autre des deux propositions suivantes est vraie :

a) Beaucoup des âmes des animaux, sinon toutes, sont mortelles. Les âmes humaines peuvent être mortelles ou non.

b) La conception biblique, au sujet de Dieu et de son univers créé, est totalement vraie.

Lequel des deux est le plus raisonnable ?

« VI. — Les défenseurs du « polypsychisme » des bouddhistes et certains des savants adonnés aux recherches psychiques regardent par erreur Jésus comme l'une des plus grandes âmes, hautement évoluées, qui, à la suite d'une série de renaissances, a atteint un degré de perfection plus haut que celui que nous avons.

Il va de soi que cette manière de voir est fausse, car Jésus n'a pas été créé de la même manière que nous : il ne fut pas pécheur, ni le descendant de pécheurs qui avaient oublié que Dieu les avait créés. Le Père de Jésus n'est pas un descendant des pécheurs, mais c'est Dieu lui-même, bien que la mère de Jésus ait été un être humain. Elle fut, selon le mot de Wordsworth, « l'unique orgueil de la nature déchue ». Elle fut la seule créature préservée du péché, dès le premier instant de sa conception. Cela fut un privilège divin, qui lui fut accordé par Dieu, parce que, de toute éternité, il l'avait choisie pour être la mère de son Fils, Jésus ; seul, *le Christ*, peut nous sauver. Il est évident que ni les pécheurs, ni les descendants des pécheurs ne peuvent nous sauver et c'est la raison précise pour laquelle je crois à la naissance virginale de Jésus !

« VII. — L'Evangile du Christ n'est pas en contradiction avec les efforts naturels scientifiques et sociaux pour l'amélioration du monde : un total désarmement, la lutte contre le cancer, l'apoplexie, les crises cardiaques, etc., et pour l'abolition des massacres d'animaux, etc.

Nos efforts en vue d'un meilleur monde sont en complet accord avec la volonté du Christ. Mais j'en suis arrivé à comprendre qu'il est très important pour nous de reconnaître que nul d'entre nous, pécheurs ou descendants de pécheurs, ne peut nous donner la vie éternelle ; *la vie sans péché, sans tristesse, sans peine*. Jésus, le Fils le Dieu, est seul à pouvoir nous sauver.

« VIII. — C'est en reconnaissant l'infaillibilité de l'enseignement biblique que je suis devenu catholique, bien que je nie pas la possibilité du salut par Dieu pour les non-catholiques.

« IX. — Faisons de notre mieux pour la propagation de l'Evangile du Christ à travers le monde.

En liaison étroite avec ce but à atteindre, je voudrais mettre en relief l'importance de la chasteté perpétuelle chez les prêtres, religieuses et frères catholiques. Dans le système des missions protestantes, la plus grande partie des sommes employées ne sert et ne peut servir qu'à établir dans un niveau de vie confortable les missionnaires *et leurs familles* (Voir I Cor., VII, 32-33). Prions sans cesse pour le salut de tous les êtres créés dans le nom du Christ.

Dans S. Luc, XI, 1-11, nous lisons son enseignement sur l'effet de la prière *répétée* et sincère. »

Tel est l'acte de foi de M. Komaki. Si je comprend bien, ce n'est là qu'un résumé d'un ouvrage écrit et peut-être publié par lui, au Japon. Si quelques passages restent un peu obscurs pour nous, l'ensemble m'a paru digne d'être reproduit ici en sa teneur littérale.

X

Le patriarcat de Moscou contre Rome

Nous revenons à la *Civiltà cattolica*, en son n° du 4 février, pour y lire un article du Père

Alessio Florido, S. J., intitulé : *Le Patriarcat de Moscou contre l'Eglise catholique.*

L'auteur rappelle qu'il a déjà traité ce sujet dans la *Civiltà*, à maintes reprises. Il n'ignore pas les conditions lamentables dans lesquelles, sous le couvert mensonger de la « liberté de conscience » établie par la loi, en Russie, le 23 janvier 1918, l'Eglise orthodoxe russe s'efforce de sauver ce qu'elle peut de la religion. Mais il fait observer que cette situation humiliée ne saurait « justifier l'emploi de moyens illicites, contraires à la loi divine ». Et il ajoute qu'il n'est plus possible aujourd'hui de se taire.

« Notre silence, dit-il, ne servirait qu'à désorienter davantage les chrétiens, tant dans les pays libres, que dans les pays communistes. »

Le parti communiste soviétique n'ignore pas que le rempart spirituel le plus efficace contre le matérialisme athée est constitué par l'Eglise catholique. Il a donc voué, dès le principe, une haine mortelle au catholicisme, et il veut se servir du patriarcat de Moscou, en excitant contre Rome les vieilles rancœurs de la hiérarchie russe pravoslave. Il est douloureux de voir le *Zurnal Moskovskoj Patriarchii — Revue du Patriarcat de Moscou* — répéter, presque littéralement les accusations du professeur soviétique M. Sejnman, ennemi juré de la papauté et agitateur antireligieux de profession, et des athées militants en général.

Exemple : à Prague, à la troisième Conférence de la paix chrétienne, du 6 au 9 septembre 1960, un haut représentant du patriarcat de Moscou lança les plus vives attaques : 1° contre l'évêque luthérien Otto Dibelius ; 2° mais surtout contre le Vatican, contre le cardinal Ottaviani, contre le Congrès eucharistique de Munich, contre le journal catholique français *La Croix*. Et que leur reprocherait-il donc ? Tout simplement de fomenter une nouvelle guerre, d'approuver les armements atomiques, d'être hostiles à la coexistence pacifique.

A *La Croix*, on reprochait d'avoir osé dire — *horesco referens* — en parlant du Congrès eucharistique de Munich, qu'il était « un symbole et un exemple pour tous ceux qui combattent et espèrent ». Il paraît que ces expressions mesurées étaient choquantes pour des oreilles « pacifiques ».

L'orateur moscovite disait en propres termes :

« Une telle orientation du Congrès est infiniment loin des idéaux chrétiens de la paix entre les peuples et revêt une particulière signification à la lumière de la déclaration du pape, selon laquelle, dans la division actuelle du monde, c'est un rôle de premier plan qui incombe à l'Allemagne. »

Et il ajoutait, avec un redoublement de vigueur :

« Ce fait et beaucoup d'autres encore nous obligent à reconnaître avec douleur que les déclarations du pontife romain au sujet de la paix internationale et ses appels aux hommes de bonne volonté sont en contradiction avec ses actes et avec l'activité pratique des dirigeants les plus marquants de l'Eglise catholique romaine. »

Dans le bas clergé, comme chez les fidèles, la papauté propage donc, à en croire le représentant du patriarcat de Moscou, des idées fausses et une défiance contre les peuples des pays socialistes, leurs frères de sang, et elle excite entre les peuples la « guerre froide ». Toutes les puissances religieuses de l'univers devraient donc s'unir pour s'opposer avec décision et sans répit aux influences antichrétiennes du Vatican.

« Et l'on peut être certain, concluait l'orateur, que les sympathies et l'appui en ce sens de tous les catholiques honnêtes, à mesure qu'ils en prendront conscience, seront avec nous. »

Tout cela, en toutes lettres dans la revue citée du Patriarcat, n° 9 de 1960, p. 28-35.

Au n° 10 de la même revue, il était précisé que ces attaques calomnieuses avaient été faites par le métropolite de Leningrad, Pitirim. Et ce fut sans doute en récompense de cette intervention que le 19 septembre — 10 jours plus tard — il était nommé Vicaire du Patriarche et mis à la tête du diocèse de Moscou, avec le titre de Métropolite de Kruticy et Kolomna, en remplacement du métropolite Nokolaj, disgrâcié, puis décédé en janvier 1961.

Mais des attaques non moins violentes et non moins absurdes se trouvent dans le dernier numéro de la Revue du Patriarcat arrivé en Occident, sous la plume de A. Siskin, professeur à l'Académie théologique de Leningrad.

C'est en vain, selon lui, que l'Eglise romaine essaie de justifier son activité « non-ecclésiastique » sous des motifs religieux et moraux. Le catholicisme politique ne réalise pas en pratique l'enseignement chrétien de l'amour fraternel et de la paix.

« L'activité des papes Pie X, Benoît XV, Pie XI et Pie XII ne peut s'appeler ni pacifique ni fraternelle au sens chrétien de ces termes. »

L'Eglise catholique a toujours été utilisée dans le sens des intérêts politiques. Certes, en disant cela, l'auteur déclare qu'il ne confond pas la masse des catholiques croyants avec la hiérarchie catholique romaine. Heureusement, il est nombre de catholiques, dit-il, qui s'opposent à la « politique anti-chrétienne de la curie papale ».

Et là-dessus, il refait l'histoire contemporaine. Les papes Léon XIII, Pie X et Benoît XV ont d'abord sacrifié les intérêts nationaux de la Pologne pour rester en bons termes avec l'Allemagne, l'Autriche, la Russie tsariste. Après la première guerre, le Vatican a tout fait pour dresser la Pologne contre la Russie. Après la seconde guerre, le Vatican s'est montré hostile à la République polonaise populaire. Il a agi de même dans les pays baltes. Il tend à exciter le chauvinisme en Pologne, Lithuanie, Lettonie, etc... Qu'y a-t-il de fraternel et de chrétien en cela ? Benoît XV a fomenté l'hostilité contre les peuples de la Russie soviétique. Pie XI a prêché une croisade contre l'U.R.S.S. Il a opéré, en 1929, la soumission de l'Eglise romaine au fascisme. Le 20 juillet 1933, il a souscrit un accord avec Hitler. En avril 1939, avec le concours du Vatican, on a étouffé en Espagne le mouvement de libération. En 1941, lorsque la Russie fut assaillie par Hitler, le Vatican salua l'entrée en ligne des fascistes contre la Russie. Les missionnaires catholiques marchaient à l'arrière-garde de l'armée allemande. En Yougo-Slavie, le clergé catholique détruisait les Eglises

orthodoxes ou les changeait en églises catholiques, et persécutait les évêques et le clergé orthodoxe. En 1942, dans son message de Noël, Pie XII faisait appel à tout le monde capitaliste pour mobiliser toutes ses forces contre le socialisme.

Au total, la seconde guerre mondiale, déchaînée par les fascistes allemands *avec le concours bénévole du Vatican*, a coûté 32 millions de morts dans les armées, 25 millions de civils morts par les bombardements, 26 millions de morts dans les camps de concentration, 29.500.000 blessés et mutilés, 21.245.000 privés de maisons et de leurs biens, un million d'orphelins.

« Dieu n'a béni par le succès ni Hitler ni le Vatican, mais il a donné force à notre peuple qui lutte pour la vérité, il a béni tous ceux qui se sont opposés aux desseins inhumains du fascisme, par la victoire. Les forces du mal ont été vaincues. Sur la terre la paix est venue. »

Depuis la fin de la guerre, cette paix a eu ses partisans, qui sont les Russes, et l'Eglise pravoslave russe est avec eux, tandis que le 7 septembre 1947 le pape Pie XII invitait ouvertement les activistes de l'Action catholique à lutter contre Moscou. En 1948, la Chancellerie papale excommuniait les catholiques entrés dans les partis ouvriers. En 1949, on défendit au clergé catholique de participer à la lutte pour la paix.

En terminant, l'auteur de ces furibondes attaques déclare que Jean XXIII a jusqu'ici paru disposé à se montrer plus populaire, à prêcher la paix. Mais il convient de se tenir sur la réserve. Il ne faut pas oublier, en effet, son entourage de cardinaux et les traditions hostiles de la curie romaine. Qu'on songe aux activités suspectes du cardinal secrétaire d'Etat Tardini, contre les pays du camp socialiste, au caractère réactionnaire du cardinal Montini, aux hostilités anti-arabes du cardinal Tisserant, aux liens qui unissent le cardinal Spellman aux « dépôts d'or de Wall Street », aux bénédictions qu'il a données aux espions volant sur la Russie !

On a peine à en croire ses yeux en lisant toutes ces horreurs. Et il est triste de confronter les condamnations si formelles et si courageuses des papes contre le nazisme et le fascisme — alors qu'on les accuse de les avoir approuvés — avec l'éloge paru en 1944, dans la Revue du Patriarcat, n° 1, p. 13-15, au sujet de Joseph Staline, responsable pourtant de tant de persécutions religieuses et couvert de tant de sang innocent.

« L'armée est conduite au combat contre l'ennemi par Joseph Vissarianovitch Stalin, le très aimé chef de notre peuple, le génial commandant suprême de notre armée, placé par Dieu, avec son activité héroïque, pour servir notre patrie en ce temps d'épreuve. Les fidèles russes voient dans la personne du chef suprême de notre pays le père de leur peuple, que Dieu lui a donné, et ils adressent de chaudes prières au Seigneur Dieu, pour sa santé, pendant de nombreuses années. Dans notre chef, les fidèles en union avec tout le pays, reconnaissent le plus grand des hommes que notre pays ait produits, celui qui unit en sa personne toutes les qualités de nos héros russes et des grands chefs du passé. Ils voient en lui l'incarnation de tout ce qu'il y a de meilleur et de plus clair dans la sainte hérédité du peuple russe, transmise par les ancêtres. »

On sait à quel point cet éloge a été démenti par Krouchtchev en personne dans son fameux rapport secret de 1956, au XX[e] Congrès du Parti.

Récemment le patriarche de Moscou a fait — en décembre 1960 — un voyage officiel au Moyen Orient. Il était accompagné de l'évêque Nikodim. Les déclarations de celui-ci au nom du patriarche étaient nettement défavorables et à l'Eglise catholique et au prochain Concile œcuménique. On manque d'éléments sûrs pour affirmer que ce voyage notoirement favorisé par l'Etat soviétique, qui avait mis un avion d'Etat au service du patriarche et de sa suite, avait pour but de saboter les efforts accomplis par le pape vers l'union des chrétiens et dans le cadre desquels s'inscrivait le voyage du D[r] Fisher. Mais la présence des ambassadeurs soviétiques dans les aéroports et dans toutes les réceptions faites à Alexandrie et Antioche, montrent assez que ce voyage n'était pas seulement un pèlerinage religieux.

Chose étrange, cette collusion entre l'Etat soviétique et le patriarcat n'empêche aucunement la persécution antireligieuse des « sans-Dieu ». Il y a eu et il y a encore des fidèles persécutés, des couvents et des églises fermés, des séminaires vidés, des prêtres et évêques condamnés à des peines infamantes.

Alors on ne comprend plus !

« Mais une chose que nous savons avec certitude, conclut l'article, l'intervention du patriarcat de Moscou dans la campagne anticatholique, conduite par la presse soviétique, dans l'intention de diviser les fidèles en les éloignant du pape et des évêques, démontre que le communisme est disposé à s'allier même à ses adversaires naturels, afin de pouvoir abattre le vrai rempart du christianisme, l'Eglise de Rome. »

XI

Enquête auprès des Tibétains

Parlant du Tibet et des événements qui s'y sont passés depuis quelques années, M. A. Bonnichon, dans les *Etudes* de mars 1961, s'étonne du peu d'intérêt que l'on porte en Europe au sort malheureux des Tibétains. Il est vrai que le monde a tant d'autres soucis ! Mais l'homme n'est-il pas partout respectable ? Une nation peut-elle être égorgée quelque part sans que l'on s'en inquiète, sans que la conscience humaine proteste ?

La destruction d'une nationalité est un crime auquel on a donné le nom de *génocide*. La Chine communiste a-t-elle commis un génocide au Tibet ? La Commission internationale des Juristes, dont le siège est à Genève, a voulu faire une enquête sur ce point. Son comité a été formé de juristes indiens, philippins, ghanéens, norvégiens, birmans, anglais, malais et hollandais. Le gouvernement chinois a refusé à ces juristes le droit de poursuivre leur enquête en territoire tibétain. Ce comité s'est donc tourné vers les très nombreux Tibétains qui ont pu, à travers mille périls, se réfugier à l'étranger. Les témoignages ainsi recueillis ont permis d'élaborer un rapport qui a été publié en 1960. Quelle conclusion en tirer ?

Selon la convention signée en 1948 par les Etats membres des Nations Unies, on appelle génocide la destruction voulue d'un groupe national, eth-

nique, racial ou religieux, destruction exécutée par l'un des actes suivants : meurtre des membres du groupe ou atteinte à leur intégrité physique, — soumission du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa disparition physique totale ou partielle, — mesures visant à empêcher les naissances au sein du groupe, — transfert forcé des enfants du groupe à un autre groupe.

Or, les nombreux témoignages recueillis ont démontré jusqu'à la dernière évidence, qu'il y a eu effectivement, de la part des Chinois envahisseurs, toutes ces variétés d'attentats. Il y a eu des massacres d'adultes, des déportations de groupes entiers, des transferts d'enfants, etc. Les fonctionnaires communistes chinois interdisent la foi et la pratique bouddhistes, ils entreprennent systématiquement d'extirper cette croyance, ils s'en prennent pour cela avant tout aux plus éminentes personnalités religieuses du Tibet. Et le cas des enfants déportés apparaît comme particulièrement tragique. L'article que nous résumons cite textuellement les dépositions les plus frappantes. Aucun doute n'est possible au sujet de l'énormité du crime de génocide commis par le communisme chinois au Tibet.

Le rapport du Comité poursuit son examen, en prenant pour base l'énumération des Droits de l'homme telle qu'elle figure dans la Déclaration universelle de l'O. N. U., en 1948. Or, le même rapport établit que tous ces droits ont été et sont encore systématiquement violés. On cite un cas de meurtre à froid, parmi beaucoup d'autres, des cas de travaux forcés inhumains, imposés à des populations entières, des confiscations, des pillages, des violences exercées de préférence sur la classe aisée ou même simplement modeste.

Si l'on demandait une justification de toutes ces horreurs aux techniciens de la « Révolution dans le sens de l'histoire », ils répondraient sans nul doute, qu'il s'est produit à vrai dire des faits « regrettables », mais qu'on ne peut cependant les condamner, pour cette raison que dans l'ensemble ils ont été bénéfiques. Après ces secousses le pays en question va connaître le bien-être, le progrès, un niveau de vie plus élevé, une liberté réelle et non plus seulement formelle, etc. Tout le monde sait qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. Cela n'empêche pas d'aimer l'omelette. On dit encore, plus doctement, que la fin justifie les moyens !

Mais est-ce vraiment le sens à donner aux maximes contenues dans la célèbre Déclaration des Droits de l'homme ? Et même si l'on pouvait donner son assentiment à des axiomes aussi détestables, il resterait à démontrer que le bonheur a succédé, au Tibet, à la violence et l'humanité à la terreur. Or, il n'en est rien. La presse chinoise donne bien des statistiques de production en hausse constante mais tous les témoignages prouvent au contraire que la misère, au Tibet, s'est aggravée et installée à demeure. Et l'article cite de ces témoignages.

Conclusion : « le Tibet est arrosé de sueur et de sang, et les Tibétains n'ont plus de quoi manger. »

« Telle est cette enquête digne de foi, qui nous permet de jeter un regard apeuré sur ce Toit du monde où a soufflé la tempête. »

XII

Facture littéraire des documents pontificaux

Le P. Alfred de Soras vient d'écrire deux articles en février puis en mars 1961, dans la *Revue de l'Action populaire*, sur « *la facture littéraire des documents pontificaux en matière politique, économique et sociale* ».

Il s'agit de dégager quelques règles d'interprétation de ces documents d'une si haute importance, à notre époque surtout. Et l'on pourrait dire qu'il s'agit d'une application opportune des principes d'herméneutique biblique, d'après « le genre littéraire » de chaque texte examiné, dans le domaine de l'intelligence des documents pontificaux.

« Le Magistère pastoral vise, par ses actes, à insinuer, à tout instant de l'histoire, dans l'esprit, l'intelligence et le cœur de la chrétienté, qui milite et marche sur terre, une intelligence d'attitudes, une sagesse de vie, une prudence d'action, un *recta sapere*, qui se règlent sur la vérité du Mystère du salut, dont l'Eglise détient la Révélation et la « semence » et dont le monde est le champ d'insémination et de développement. »

Telle est la vue d'ensemble d'où il faut partir. La papauté ne se borne pas à des proclamations solennelles, concernant le dogme et la morale. Elle va plus loin, elle attire l'attention des fidèles sur les grandes questions d'ordre politique, économique et social, qui se posent à l'humanité et elle donne sur ces questions des avis motivés, des conseils de sagesse et de prudence. La papauté, en ces matières n'agit pas seulement en « docteur-ès-vérités et ès-valeurs-naturelles-et-surnaturelles », mais en pasteur clairvoyant, en guide éclairé, qui voit les choses de plus haut que le commun des fidèles et raisonne avec une expérience plus profonde et plus sûre.

Le « genre littéraire » des documents de cette sorte — qu'on songe à *Rerum novarum*, ou a *Quadragesimo anno* — s'apparente donc non seulement à un traité dogmatique, mais encore et peut-être surtout à une « lettre de direction » adressée par un père spirituel, éclairé et compétent, aux âmes dont il a la charge. Il s'ensuit que ces documents sont des « écrits de circonstance », selon l'expression du R. P. Villain, qui rapprochent dans une même page des propos de portées très diverses. Il faut les lire comme on lirait les écrits spirituels des grands maîtres du passé, Augustin, Ignace de Loyola, François de Sales, Fénelon. Toutes les propositions, toutes les pages, toutes les phrases n'ont pas la même portée. On peut les ranger en deux catégories fondamentalement distinctes :

— 1° Les affirmations concernant les *vérités absolues* et les *valeurs universelles*. C'est de la *doctrine*, c'est-à-dire de l'invariable, du définitif. Mais ces affirmations sont *peu nombreuses*, d'un *caractère très général*, ce qui ne les empêche pas d'exiger un *assentiment très strict*, parce qu'elles sont *fondamentales*.

— 2° Les « *assertions historico-prudentielles* », qui sont des applications dans le domaine des faits de tous les principes immuables et universels, que l'on vient d'indiquer. Ces « assertions » peuvent prendre la forme d'une *appréciation* religieuse des conjonctures envisagées en tel moment de l'his-

toire, par exemple, en milieu capitaliste libéral, ce que pouvait être la condition du prolétariat. Elles peuvent aussi prendre la forme de *directives* concrètes en vue de corriger un malaise humain.

Il importe en chaque document de situer les assertions de cet ordre dans leur cadre historique d'une part et géographique de l'autre. Il est, en effet, des données qui évoluent avec le temps ou qui sont différentes selon les pays envisagés.

L'article que nous résumons entre, ici, en des distinctions très précises auxquelles nous renvoyons nos lecteurs, pour en venir aux conclusions essentielles.

Première conclusion : en règle générale, les assertions doctrinales des documents pontificaux, en ces matières, réclament pratiquement un assentiment inconditionnel.

Deuxième conclusion : par contre, les assertions « historico-prudentielles » n'exigent, elles, qu'une adhésion conditionnée par les données de lieu, de date, de ton, de technicité affectant leur formulation.

Troisième conclusion : c'est le devoir qui incombe aux commentateurs de ces documents, que de distinguer correctement ce qui appartient à la première de ces deux catégories et ce qui appartient à la seconde. Il ne convient pas, en effet, d'engendrer chez le lecteur un assentiment qui soit étranger à la prudence et à la sagesse de l'Esprit qui réside au cœur des baptisés et auquel ils doivent, même en face des autorités religieuses, rester dociles.

Le P. de Soras reconnaît que le discernement de ces deux sortes d'assertions n'est pas toujours facile.

Il en donne deux raisons :

1° La langue latine coutumière, dans laquelle sont rédigés ces documents, tend d'elle-même à l'abstraction et à la génération des formules. Le latin, dont le génie est plus synthétique qu'analytique, est enclin à absorber les traits singuliers des faits dans des expressions aux significations illimitées. Et le ton solennel des documents pontificaux ne fait qu'accentuer cette propension.

2° C'est la pente naturelle de l'esprit humain de s'inspirer, même dans la formulation de jugements d'ordre général, des Constatations qu'on a sous les yeux. On a pu dire que certains jugements pontificaux, portés au temps de Grégoire XVI ou de Pie IX, sur les principes du « libéralisme » de l'époque — même dans *Mirari vos,* ou dans le *Syllabus* — étaient inspirés, sans le vouloir, des expériences fâcheuses que faisaient ces papes dans l'administration des Etats ponificaux d'alors. Il est clair que des faits changeants comme la colonisation d'il y a un siècle, et la décolonisation actuelle, ont pu influencer des assertions du genre que nous avons appelé « historico-prudentiel ».

Il s'agit donc pour le commentateur avisé de dégager la *doctrine* de l'habit qui la place dans le temps ou le lieu, de discerner ce qu'il y a d'immuable dans les assertions des documents pontificaux, et de se rappeler ce qu'il a pu y avoir de variable, parce que relatif aux circonstances du temps ou du lieu.

Le P. de Soras fait observer que, dans une Encyclique pontificale, ont pu se glisser des opinions que l'auteur, c'est-à-dire le pape de l'époque, exprimait d'après les sentiments courants en son temps, « sans que ces opinions courantes fassent de leur part — des papes — l'objet d'un examen critique systématique ».

« C'est ainsi, par exemple, note-t-il, qu'au début du XIX^{e} siècle, les Documents pontificaux ont tendance à « légitimer » sans beaucoup d'examen les gouvernements des princes et des rois. »

Il appartiendra, au contraire, à un Léon XIII d'aller beaucoup plus à fond dans le domaine de la « légitimité ». On voit combien le travail d'exégèse des documents pontificaux, en ces matières, est délicat et combien il exige de connaissances et de pénétration !

L. CRISTIANI.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

TABULA AUREA : In opera S. Thomæ Aquinatis Index. Ex. Doct. F. Petri DE BERGAMO. Edit. phototypica. — Relié (18 × 25), 1250 p., à 2 col., 4000 lire. — Rome et Paris, Edit. St-Paul, 1960.

Le dominicain Pierre de Bergame († 1482) a dressé cette Table publiée en 1475 et souvent reproduite, de la majeure partie des Œuvres de l'Ange de l'Ecole. La présente édition reproduit par phototypie celle que publia Vivès à Paris en 1880. Cette réimpression est faite pour accompagner une future édition en un seul volume de la *Summa Theologiæ* que prépare un groupe de sept dominicains et de deux bénédictins. La *Tabula aurea* constituera à la fois un Index de la *Somme* et une Concordance avec les traités majeurs de saint Thomas.

La reproduction, bien qu'en caractères très fins, est parfaitement lisible. Les 204 dernières pages contiennent l'essentiel des textes scripturaires, avec références à la Bible d'où ils sont tirés et aux ouvrages de saint Thomas où ils sont utilisés. Des titres courants au-dessus des pages, indiquant au moins le livre biblique dont il s'agit, auraient été d'un grand secours pour les recherches.

Il y a là, pour professeurs et étudiants, un ouvrage très important, assez difficile à trouver en dehors des grandes bibliothèques, offert à un prix abordable et dont la consultation sera des plus fructueuses et même souvent indispensable.

Louis de NAUROIS. — **Quand l'Eglise juge et condamne.** — (12 × 18), 113 p. — Toulouse, Privat, 1960.

Ce n'était pas une mince gageure que de présenter au grand public cette législation de l'Eglise sur les peines, qui semble dater d'un autre siècle et remuer le spectre de l'Inquisition. Disons tout de suite, d'ailleurs, que, quant à ce dernier point, le problème n'est pas esquivé : ce n'est pas rendre service à une question que d'en escamoter les points faibles. Au contraire, lorsqu'on a fermé ce livre dont la lecture se soutient d'un bout à l'autre en dépit du caractère ingrat du

sujet traité, de nombreux points sont éclairés. Oui, l'Eglise est à la fois Eglise éternelle et Eglise historique, et cette dernière est à la fois communauté de vie et société, avec ce que cela comporte d'organisation, de hiérarchie, de gouvernement de sanctions de personnes et d'idées. Mais ces deux aspects, pour distincts qu'ils soient, n'en sont pas moins unis dans une seule Eglise. Corps Mystique du Christ, ayant comme but de présenter au Christ ce Corps racheté à qui, au cours des siècles, l'Eglise aura dispensé les richesses de la rédemption. Et même lorsque l'Eglise semble, par ses sanctions, attenter à la liberté de ses fidèles, elle ne fait en réalité que leur offrir le Salut et les moyens de l'atteindre. Mais cela ne doit pas être reçu passivement par les fidèles : le Salut suppose une attitude personnelle de ceux qui veulent l'atteindre, et l'Eglise dit aux fidèles ce qu'ils doivent faire pour se sauver effectivement, pour que les moyens de salut qu'elle tient à leur disposition soient efficaces.

Il fallait toute l'autorité de l'auteur, Professeur à la Faculté de Droit canonique de Toulouse, pour présenter ce sujet sous cette forme très accessible qui ne fait que mieux ressortir la maîtrise avec laquelle il est traité.

Ch.-A. BERNARD, S.J. — **Théologie de l'espérance selon saint Thomas d'Aquin.** — (16 × 25), 174 p. — Paris, Vrin, 1961.

Voici une excellente analyse de la vertu d'espérance dans S. Thomas d'Aquin. Excellente d'abord quant aux sources où elle puise et aux textes de l'Aquinate auxquelles elle se réfère : trop souvent, lorsqu'on traite de ce sujet, on ne voit guère que les questions 17 à 22 de la II^{a}-II^{ae}, avec, si l'on veut, un coup de chapeau à la question *De spe*. Ici ,l'auteur a le souci de recourir à la notion de vertu et de vertu théologale de la I^{a}-II^{ae} au *Compendium theologiæ*, à ce texte si riche et où l'on trouve la pensée du Docteur angélique aussi authentique que dans la Somme, des commentaires sur l'Ecriture et en particulier sur les Epîtres de S. Paul ; en général, à tous ces traités qui enrichissent le contenu de formules quelquefois lapidaires. Cela permet de rendre à la pensée de S. Thomas toute son ampleur au sujet de l'espérance.

Cela permet aussi une solide étude, bien documentée et bien charpentée, sur les fondements et la vie de l'espérance, avec des aperçus très pénétrants sur certaines questions : par exemple, la crainte et son rapport avec la vertu d'espérance, ou sur les rapports entre espérance et charité (encore que l'on puisse peut-être davantage dissocier ce couple de celui que constitue amour intéressé - amour désintéressé).

L'auteur ne manque pas, d'ailleurs, de signaler certaines faiblesses de la doctrine qu'il analyse, entre autres l'aspect christique de l'espérance (p. 87). Que l'humanité du Christ soit pour S. Thomas la voie qui nous conduise à la divinité, oui ; mais S. Thomas approfondit-il les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption en rapport avec l'espérance et comme son fondement ? Que l'espérance, si faible soit-elle, nous projette réellement dans la gloire, comme une ancre ferme et solide qui pénètre par-delà le voile jusque dans le sein de Dieu pour y fixer nos cœurs : oui ; mais c'est là du S. Paul, et non du S. Thomas. De l'un à l'autre, l'optique est assez différente ; du moins, de S. Thomas à un S. Paul deuxième manière, qui précise que la Parousie n'est peut-être pas aussi imminente que l'on a pu le croire à la lecture de certains de ses écrits antérieurs. Et l'on ne voit pas très bien le Docteur angélique envisager l'espérance comme la vertu de l'*homo viator*.

Il reste que l'on peut se demander pourquoi le Prince des théologiens n'a pas repris, dans cette étude, deux aspects scripturaires importants : d'une part, l'objet de l'espérance envisagé dans toute son ampleur : la consommation du Royaume, que c'est le rôle de l'espérance de travailler à édifier, à faire avancer : l'objet de l'espérance est alors envisagé sous son aspect communautaire et eschatologique ; d'autre part, le déploiement de l'espérance dans le temps, l'aspect historique, si l'on ose dire, de la question, ou, si on l'envisage du côté du sujet, l'aspect *hypomonè*, qui paraît également central dans l'Ecriture. Ne pourrait-on pas dire, en un certain sens, que l'histoire d'Israël et l'histoire de l'Eglise, sont un peu celles de l'espérance du peuple de Dieu ? L'espérance serait alors la vertu qui permet de tenir en dépit des obstacles qui s'accumulent sans cesse au cours de l'histoire, comme le suggère l'Apocalypse. Une telle étude n'était pas exactement le dessein de l'auteur (p. 157). Mais on peut se demander si, chez S. Thomas, ce changement de perspective au profit de l'*arduum* n'est pas dû à l'analyse d'Aristote dont il s'inspire, même si, avec de bons théologiens, on interprète cet arduum dans le sens d'élevé, grand, haut, supérieur, éminent, excellent (p. 31). Dès lors, peut-on étudier l'espérance à partir de la puissance d'agressivité (p. 32-36), et ne convient-il pas de restituer toute leur épaisseur au temps et à l'homme, et, finalement, à l'espérance ? (cf. *Ami*, 14 nov. 1957, p. 673-684).

Ph. DELHAYE. — **Permanence du droit naturel.** Analecta Mediaevalia Namurcensia, t. 10, Lille, Giard ; Paris, Beatrice-Nauwelaerts, 1961, 156 p. 9 NF. 80.

Les lecteurs de l'*Ami* ont eu la primeur, d'une partie importante du volume qu'édite aujourd'hui le professeur lillois. Aux pages que nous avons publiées, s'ajoutent d'autres enquêtes historiques sur les Pères (*Les premières hésitations*, p. 44-47) et sur les médiévaux (*Ambivalence du droit naturel médiéval. Tendance sacrale, tendance profane :* Alain de Lille, p. 66-76). Pour les siècles suivants, l'auteur a ajouté des pages précieuses sur Occam (88-92) et Mélanchton (98-102) ainsi qu'un chapitre sur *L'époque moderne et la tension entre la mauvaise et la bonne nature* (p. 103-114). La partie doctrinale s'est enrichie d'une esquisse sur la *Polyvalence du droit naturel* (p. 115-118).

M. D. a choisi un titre qui est à la fois un jugement de fait et un jugement de valeur. On peut parler, en effet, d'une permanence du droit naturel au point de vue historique puisque les auteurs appartenant aux tendances et aux écoles les plus diverses n'en arrivent pas moins à donner une doctrine commune du droit naturel et se rencontrent bien souvent sur les thèses essentielles. Mais il y a plus : le droit naturel s'impose dans toute étude de l'éthique car de même que la raison doit intervenir dans la constitution d'une philosophie chrétienne, il n'est pas possible de constituer une morale sans considérer ce qu'est la nature de l'homme et sans avoir le souci de ce qui est « intrinsèquement bon ou mauvais ».

N'est-il pas intéressant de lire cela sous la plume d'un auteur qui milite si courageusement pour réintroduire en morale l'argument biblique dans la ligne de la tradition scolastique et de l'effort théologique post-tridentin ? L'auteur s'explique d'ailleurs nettement à ce sujet à la fin de son ouvrage. Il y souhaite tout d'abord qu'on fasse pleinement droit aux exigences de l'Eglise à propos de l'étude d'une philosophie morale authentique dans la formation des clercs. Il y remarque aussi que le ressourcement biblique ne doit pas nuire à l'étude de la loi naturelle. Après avoir recueilli l'enseignement des Sources Inspirées sur les problèmes moraux, il importe d'en montrer la cohérence interne et de le prolonger dans les domaines où la Révélation

ne nous donne que quelques directives générales. C'est donc un faux problème que de vouloir opposer le droit naturel et la morale chrétienne.

La direction des âmes. — 242 p. (9,5 × 15,5), 2,50 NF ; frco, 3 NF. Réductions par quantité. — Paris, Société des prêtres de S. François de Sales ; 22, rue de Varenne, Paris-7e.

Tous les disciples de saint François de Sales connaissent et pratiquent la méthode des « probations mensuelles. C'est sous cette forme qu'un groupe de prêtres a composé cet ouvrage (hors commerce) dans l'esprit de saint François d'après des textes pontificaux, épiscopaux, ou empruntés à des auteurs modernes de bonne qualité. Ces pages s'adressent tout d'abord aux prêtres, mais aussi aux autres disciples salésiens, religieux ou non. Les auteurs anonymes y font preuve d'une connaissance approfondie et d'une expérience fort utile en un sujet si délicat ; leur travail mérite d'être apprécié, et conseillé sans hésitation aux âmes capables de s'en inspirer pour leurs rapports avec leurs directeurs de conscience.

Cardinal Domenico TARDINI. — **Pie XII** ; traduit de l'italien par E. de PIREY. — 150 p. (13,5×18,) 7,10 NF. — Paris, Editions Fleurus, 1961.

Comme introduction, cet ouvrage reproduit l'éloge de Pie XII prononcé dans la basilique de Saint-Marc, le 11 octobre 1958, par le cardinal Roncalli.

Le cardinal Tardini, qui avait toute la confiance de Pie XII, lequel le traitait en ami, nous trace dans ces pages non une biographie complète, mais un portrait, tel que pouvait l'inspirer un contact quotidien prolongé. Il fait admirer les dons exceptionnels de Pie XII : son intelligence et sa mémoire, la fermeté de sa volonté l'intensité de sa vie surnaturelle qui dominait toutes les forces de sa riche nature. Deux photos et un fac-similé d'écriture sont aussi des documents de valeur. De nombreuses notes placées en fin de volume précisent les détails ou servent de preuves aux traits essentiels du récit. Beaucoup de prêtres et de catholiques voudront posséder cette image vivante du grand pape qu'ils ont tant admiré et aimé.

Mgr Francis TROCHU. — **La Maman de saint François de Sales.** — 230 p. (16 × 22), 1500 fr. Paris, Apostolat de la Presse, 1960.

Autour d'une vie de saint François de Sales en deux volumes (recension par Mgr Lavallée dans *Ami*, 1948, p. 241-242), Mgr Trochu trace, dans ce nouvel ouvrage, un portrait très attachant de la mère du grand évêque. Sans doute celui-ci tient encore une grande place dans le récit ; mais les événements racontés par la plume experte du biographe mettent en lumière les impressions, les intuitions, les interventions pleines de sagesse et d'affection de la mère, particulièrement dans les crises provoquées par son mari, si longtemps et si vivement opposé à la vocation ecclésiastique de son fils, à laquelle il finit par se rallier en vrai chrétien allant jusqu'à prendre, comme le faisait son épouse, leur fils pour entendre ses confessions.

Ce livre charmant, illustré de belles gravures, est à conseiller aux familles où germent des vocations sacerdotales et religieuses qui ne sont pas toujours accueillies avec la clairvoyance et la sympathie surnaturelle dont la « maman » du saint évêque donne un si bel exemple.

A. AYFFRE, P.S.S. — **Cinéma et foi chrétienne.** — (14 × 19), 144 p. — Paris, Fayard, 1960.

« C'est à douze milliards que se chiffre chaque année dans le monde le nombre des entrées dans les cinémas. En France, entre 1948 et 1958, ce chiffre a varié entre 370 et 410 millions » (p. 97). A-t-on le droit de négliger ce fait et ses incidences morales ? Le vrai chrétien d'aujourd'hui doit constamment mesurer aux normes de sa foi, et sans méconnaître pour autant leurs lois propres, tous les grands faits de civilisation, toutes les activités de culture même si elles sont nées et se sont développées en dehors de toute référence directe à l'esprit de l'Evangile et à la vie de l'Eglise. Ce petit livre veut aider les chrétiens à amorcer une telle réflexion sur le cinéma.

Œuvre d'un théologien cinéphile, il comprend une initiation très vivante au monde du cinéma, en même temps qu'une confrontation exigeante et compréhensive des valeurs du cinéma et des valeurs chrétiennes. Il étudie d'abord le cinéma en lui-même, avec ses vedettes — qui ont à soutenir constamment le conflit de la personne et du personnage (p. 28), la dialectique de l'effronterie et de la confusion (p. 27), — ses hommes d'affaires ; le prix moyen d'un film en France était en 1958 de 140 millions, — ses distributeurs : « le film n'est pas une simple marchandise, disait Pie XII, mais plutôt une nourriture spirituelle et une école de formation spirituelle et morale », — mais aussi son public : que vient-il chercher au cinéma : une sorte de dissolution de son être (p. 98) ? Est-il vrai que plus on est captivé, plus on est heureux (p. 99) ?

En une époque où les professionnels du cinéma sont les « maîtres à penser d'un innombrable public », un ouvrage comme celui-ci rendra les plus grands services.

A. MULLER. — **Le chrétien devant les droits et les prétentions de l'Etat.** — (21 × 13), 83 p., 3,50 NF. — En vente : Procure de l'Assomption, 6, rue de Lübeck, Paris-XVIe.

Voici un ouvrage que l'auteur, Professeur à l'Institut Catholique de Paris, voudrait dénué d'ambitions, et qui pourtant rendra de grands services au catholique désireux de s'initier à l'enseignement social de l'Eglise mais que le seul mot d'Encyclique effarouche. Et Dieu sait que le sujet est grave et d'actualité, non seulement parce qu'en fait nous assistons à des envahissements progressifs de l'Etat que dénoncent même des observateurs étrangers à notre foi, mais parce que trop souvent les catholiques eux-mêmes restent inertes devant cette mainmise de la société sur la personne humaine, ou ne savent trop comment y faire face. C'est pour les alerter et leur présenter les éléments de réponse donnés par les derniers Papes que ce petit livre est écrit.

« L'Action Catholique, tout en ne faisant pas elle-même de la politique, veut enseigner aux catholiques à faire le meilleur usage de la politique, ce à quoi sont précisément tenus tous les bons citoyens et les catholiques en particulier, puisque la profession catholique exige d'eux qu'ils soient les meilleurs citoyens », déclarait Pie XI en 1924. Le présent ouvrage aidera les catholiques à répondre à ce vœu d'un grand Pape.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 4 aprilis 1961
G. Michel, *vic. gen.*

Le gérant . **C. Gaildraud**

4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)
Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*

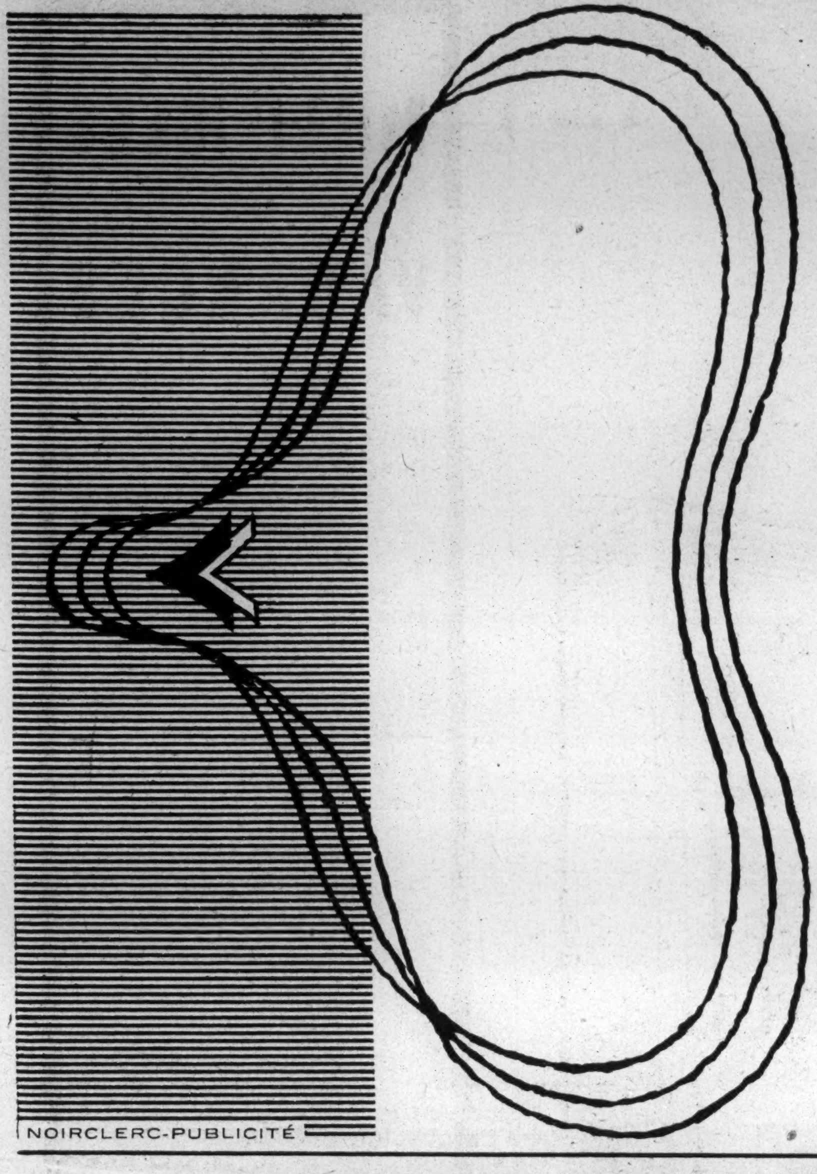

BOUYER

- assure la bonne diffusion de votre parole

- Installateurs dans toute la France

notice n° 17 sur demande

B.P. 2 Montauban (T. et G.) Tél 63-18-8
8 rue du Dôme, Paris XVI^e - PASsy 70-3

ELECTRIFICATION DE CLOCHES

MAMIAS — 35 années de spécialisation et d'expérience

★ CLOCHES - BEFFROIS - APPAREILLAGE ELECTRIQUE
★ HORLOGERIE MONUMENTALE
★ CORRECTION ELECTRONIQUE DE L'HEURE - RECEPTEUR « **SYNCHRONEX** »
Label Création 1960 — XI^e Salon International de L'Horlogerie

■

MAMIAS - La référence qui ne ment pas
Des prix honnêtes et suivis
7.000 références - 25.000 Appareils en service

■

★ SONORISATION D'EGLISES
DISTRIBUTION « **BOUYER** »

MAMIAS **GAGNY** (S.-&-O.)
TEL. 927 - 19 - 38

38

POUR LE CHAUFFAGE

de tous les grands locaux.

églises, cinémas, salles de fêtes, salles de réunions, écoles etc...

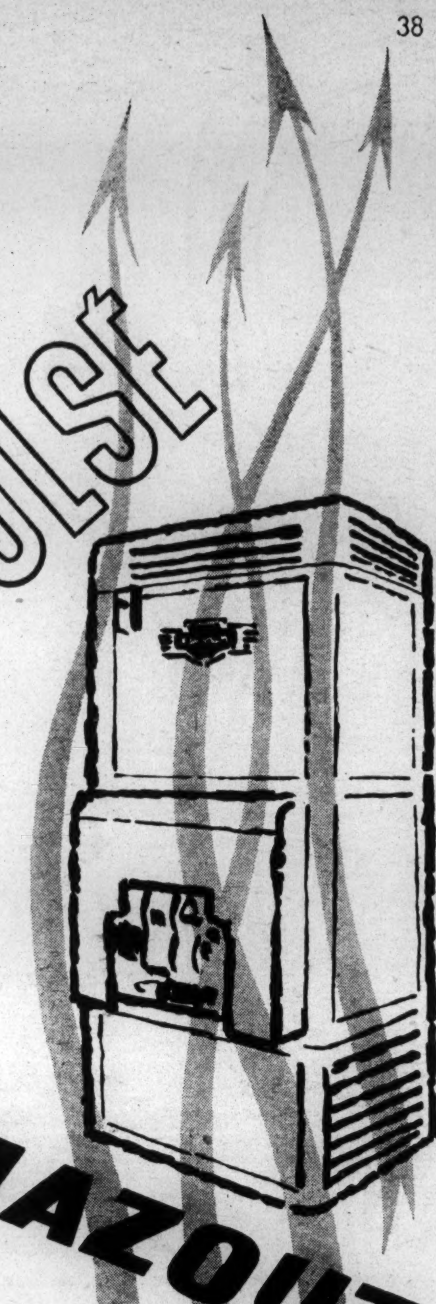

L'AIR PULSÉ

avec

CALOMAZOUT

est la solution idéale et économique

Automaticité complète
Mise en régime immédiate
Rendement calorifique maximum
Aucun risque de gel

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DU MATÉRIEL THERMIQUE " DANTO-ROGEAT "

DOCUMENTATION ET ÉTUDE GRATUITE SUR DEMANDE
A ADRESSER A
Cie DE L'AIR PULSÉ
46, rue Bichat, LYON - Tél. 42-57-31

NOUVEL ORGUE STATIQUE A ANCHES LIBRES

STAL

Harmoniums DEBAIN-KASRIEL
Tropicalisation pour Missions
Adaptation des « SONS d'ORGUES » aux Harmoniums
PROCURE INSTRUMENTALE DU SUD-EST
Jean GRANGE
24, rue Thomassin, LYON-2e Tél. 37-89-71
Documentation sur demande

MILLE IDÉES DE VACANCES

Il vient de paraître un Catalogue Vacances en couleurs, qui par sa présentation et son contenu, est un des meilleurs documents vacances parus, en France à ce jour.

Toutes les formules imaginables de Vacances (fort bien classées) y figurent :

HOTELS PLEINE DETENTE
SEJOURS PROMENADES
CIRCUITS DECOUVERTS
GRANDES CROISIERES

On y apprend, par exemple, qu'il est possible de passer 15 jours aux Baléares, en Italie ou au Tyrol. pour moins de **400** NF. (voyage compris).

...qu'il existe aussi, des Vols Spéciaux d'AVIONS-CLUB vers Palma, Ajaccio, la Grèce, le Moyen Orient et la **Terre Sainte**, permettant de bénéficier de 40 à 50 % de réduction. (Ainsi 15 jours en Grèce A et R Avion : **920** NF., tout compris).

On ne peut que conseiller très vivement de réclamer **LA BROCHURE N° 54 au CLUB FRANÇAIS DU TOURISME,** 29, rue des Pyramides, Paris-1er. (Joindre 3 timbres pour frais d'envoi). Lic. 400.

le chauffage des églises

résolu par le

CALORIFÈRE A MAZOUT

AERCO

A AIR SOUFFLÉ

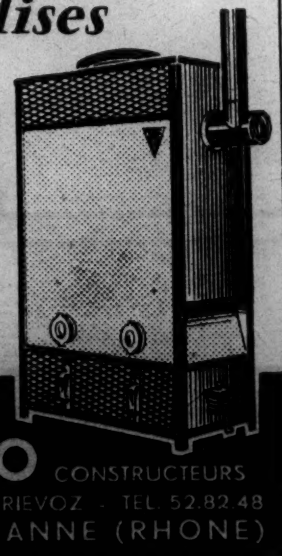

Nombreuses références

ETABLts ENNCO CONSTRUCTEURS
88 AV. A.-DUTRIEVOZ - TEL. 52.82.48
VILLEURBANNE (RHONE)

NOUS CONSULTER EGALEMENT POUR LE CHAUFFAGE DES ECOLES, CINEMAS, SALLES PAROISSIALES, ETC...

LES ÉDITIONS DU CHALET

36, rue de Trion, LYON-5e 8, rue Madame, PARIS-6e

Vous présentent :

Nouveautés :

LUCERNAIRE, par le R. P. GELINEAU, s. j.
Chants, lectures et prières pour sanctifier la fin du jour.
l'ex. : 1,20 NF.

LES JEUNES ET LA FOI, par le R. P. BABIN, o.m.i.
Cet ouvrage aborde les problèmes cruciaux que pose aux éducateurs d'aujourd'hui la catéchèse des Jeunes. l'ex. : 9,75 NF.

CHANTE, MA JOIE ! par Paula HOESL
Ouvrage de présentation très agréable, destiné aux Jeunes Filles, et leur traçant les vraies pistes d'une joie qui épanouit.
l'ex. : 8,70 NF.

GUIDE PASTORAL DU PAROLIER, par le R. P. HUM, o. p.
Commentaire pastoral des cantiques du Parolier National, avec de nombreuses références bibliques et des pistes de catéchèse.
l'ex. : 15,00 NF.

LES SACREMENTS, par le R.P. J. SERVEL et l'abbé J. MARIE
4e album de documents pour enseignement catéchistique.
l'ex. : 1,80 NF.

Rééditions :

PENTECOTE, c'est aujourd'hui
Participation active à la célébration du Sacrement de Confirmation, avec chants. l'ex. : 0,60 NF.

IL Y A PROMESSE DE MARIAGE, par J. SERVEL
Commentaire pastoral de l'enquête préalable au mariage, à l'usage des fiancés. l'ex. : 2,40 NF.

IMAGES BIBLIQUES DE LA ROCHETTE
8 séries de 5 sujets parues à ce jour. l'ex. : 1,80 NF.

CACHETS DE COMMUNION SOLENNELLE
Consultez notre catalogue

LIBRAIRIE DU CARMEL

LE VRAI VISAGE DE STE THERESE DE L'E.-J. Un album de 150 p. Héliog. accomp. d'un fascicule séparé. Introduction et Notes par le R. P. FRANÇOIS, O.C.D. .... broché, 27,00 NF. Relié, 36.00 NF.
LA PASSION DE N.-S. SELON LE CHIRURGIEN, Docteur BARBET, 1 vol. 224 p. et 24 planches Fco 8.90 NF.
JE VEUX VOIR DIEU, par le R. P. Marie Eugène de l'E.-J. O.C.D. 1.150 p., fort beau vol., relié toile 34.50 NF.
INTIMITE DIVINE, les 2 vol. reliés, du P. GABRIEL 44.80 NF.
de Ste M. M. O.C.D., les 6 volumes brochés...... 38.40 NF.
Méditations pour tous les jours de l'année

Exclusivité française des photographies du Saint-Suaire de Turin

C.C.P. Paris 3705-00. - **27, r. Madame, Paris-6e.** - LIT. 69-57

MENSUEL

JOURNAL PAROISSIAL ?
ou interparoissial

Une adresse :

IMPRIMERIE SAINT-JOSEPH
36, rue E.-Ténot — TARBES (H.-P.)

FONDS COMMUNS

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION EN TOUTES MARQUES

LABROUSSE

Achat - Echange - Location

33, Rue de Rivoli, PARIS-4.

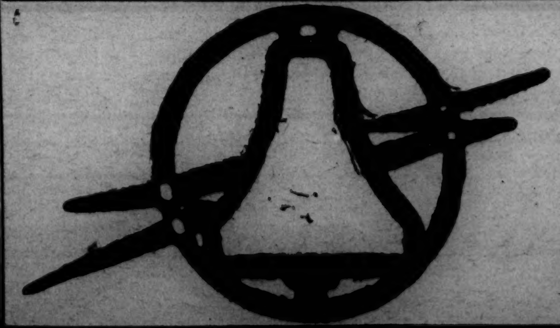

Sonneries Electriques de CLOCHES
BACH - METZ

A. BACH, Ingén. I.E.N.
Agence technique pour le Centre :
BEAUMONT (Clermont-Fd)
12, avenue de Clermont (Puy-de-Dôme)

ASSURANCE AUTO MOTO

Ecclésiastiques, vous avez droit au tarif réduit d'assurance obligatoire avec ristourne chaque année sans accident et recours pour récupérer vos réparations.

Cabinet **ADAM,** assureur-conseil agréé
181, rue Lafayette, PARIS

LIBRAIRIE R. BOURDON
75, rue de Rennes - Paris-6e
Achat et vente de
LIVRES D'OCCASION
Envoi gratuit sur demande de notre liste d'achat

VICHY - Hôtel de Florence
Ch. LEFRANC Tél. 28.43
7, rue Maréchal-Joffre
Cuisine soignée. Prix modérés.

L'ALIMENTATION MODERNE

est néfaste à la santé

Equilibrez votre régime et restez en bonne santé en consommant chaque jour un ou deux pots de yaourt frais, préparé chez vous, avec les appareils et ferments Yalacta.

YALACTA 51, rue Lepic, PARIS
Belgique, 2-4, rue St-Pierre, Wasmes
Suisse, 11, rue du Marché, Genève
Canada, Monsieur Gaudin, 953, Av Dunlop, Montréal 8.
Italie, Monsieur Chiapparin, 5, via Umberto, Varallo (Province di Vercelli).

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AIDE FAMILIALE
Fondée par les Sœurs de St Vincent de Paul
66, rue Vanneau — PARIS
Tél. Lit. 30-87

Fabrique pour vous à des
prix très réduits

SURPLIS en tergal indéplissable à partir de 55 NF.
COTTA tergal à partir de 35 NF.
ROCHET tergal avec dentelle à partir de 76 NF.
AUBES DE COMMUNION garçons et filles infroissables ou cretonne à partir de 27 NF.
AUBES d'ENFANT DE CHŒUR infroissables ou cretonne à partir de 25 NF.
et **CONFECTIONS DIVERSES sur commande**

VITRAUX
Antoine BESSAC à Grenoble (Isère)
Maison de Confiance-Fondée en 1860
Travaux soignés • Prix raisonnables

SENSATIONNEL

LE FAMEUX **ROLL-A-MATIC** EN ECHANGE DE VOTRE ANCIEN RASOIR ELECTRIQUE pour **89,95** NF

RASOIR REMINGTON ROLL-A-MATIC

Prix Commerce : **125** NF. - Prix clergé sans Reprise : **106** NF avec Reprise : **89,95** NF net. — Envoi Franco par

TÉLÉ-VILLAGES, 17, rue des Ecoles, TRIE-CHATEAU, (Oise)

C.C.P. 5192-11 Paris *TEL. : 40* *Boîte Postale No 5*

LOURDES

PALAIS du ROSAIRE

MAISON CATHOLIQUE

LISIEUX

Objets de piété

Nouveaux Bréviaires MAME

EN DEUX VOLUMES*

Conformes au Motu Proprio du 25 Juillet 1960

Vient de paraître :

BREVIARUM ROMANUM n° 28

Nouvelle version des Psaumes

Format in-18 (10 x 16,5) de **100** NF à **180** NF selon reliure

Pour paraître à l'Ascension :

BREVIARUM ROMANUM n° 83

Psaumes en grandes lignes
Ancienne ou nouvelle version

Format in-12 (11,5 x 18) de **145** NF à **250** NF selon reliure

***TOMUSPRIOR : Pars hiemalis et verna**
TOMUS ALTER : Pars aestiva et autumnalis

Propres diocésains insérés dans une pochette en fin de volume.

MAME